

SAINT-BRIEUC  
ARMOR

**Agglo**

**Mon**  
magazine d'information

N° 31  
JANV.  
FÉV.  
MARS  
2025



DOSSIER 19

# SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

12 | MOBILITÉ  
TEO, dernière  
ligne droite !

5 | ÉCONOMIE  
La miroiterie Glaverouest 22 grandit  
en respectant l'environnement

La terre, la mer, l'avenir en commun  
[saintbrieuc-armor-agglo.bzh](http://saintbrieuc-armor-agglo.bzh)

BINIC-ÉTABLES-SUR-MER / HILLION / LA HARMOYE / LA MÉAUGON / LANFAINS / LANGUEUX / LANTIC / LE BODÉO / LE FÉIL / LE LESLAY / LE VIEUX-BOURG /  
PLAINE-HAUTE / PLAINTEL / PLÉDRAN / PLÉRIN / PLÈUC-L'HERMITAGE / PLOUFRAGAN / PLOURHAN / PORDIC / QUINTIN / SAINT-BIHY / SAINT-BRANDAN /  
SAINT-BRIEUC / SAINT-CARREUC / SAINT-DONAN / SAINT-GILDAS / SAINT-JULIEN / SAINT-QUAY-PORTRIEUX / TRÉGUEUX / TRÉMUSON / TRÉVENEUC / YFFINIAC

 SAINT  
BRIEUC  
ARMOR  
AGGLOMÉRATION

# Une nécessaire clarification des compétences des collectivités



**Ronan KERDRAON**  
Président de Saint-Brieuc  
Armor Agglomération

Si le principe de subsidiarité a guidé la création des intercommunalités, celles-ci se trouvent désormais confrontées à un désengagement croissant des autres strates de décision. Ceci les oblige à dépasser ce principe pour maintenir un service public de proximité et intervenir dans des champs de compétence qui ne sont pas les siens.

Tel que le montre le dossier de ce magazine, le volet social en est une illustration. Au croisement de nombreuses politiques publiques, il est de plus en plus souvent tributaire de l'intervention de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Par exemple, l'Agglomération s'est fortement engagée pour le développement du logement social avec une enveloppe budgétaire complémentaire d'1,5 M€ afin de débloquent des projets de construction et de donner un coup d'accélérateur à la réhabilitation du parc existant. Saint-Brieuc Armor Agglomération a également pris la décision d'agir dans le domaine de la santé, champ d'intervention de l'État ; elle intervient en soutien à nos aînés via le CIAS avec une subvention d'équilibre de près de 1M€ pour maintenir des services de proximité pour les plus fragiles ; elle est active aussi en matière d'insertion professionnelle, de sécurité et de prévention... Et je n'oublie pas le soutien au monde associatif qui contribue, au quotidien, à l'accompagnement et à l'épanouissement de l'ensemble des habitants.

## Une réforme de la décentralisation

Cette situation engendre des confusions et une multiplication des champs d'intervention pour l'échelle intercommunale. Or, dans le contexte actuel, il est plus que nécessaire de clarifier les rôles, les compétences et les leviers fiscaux de chaque strate administrative. J'en appelle donc à une réforme de la décentralisation, enjeu crucial pour la bonne gouvernance des territoires, nécessaire pour nous donner des moyens financiers mieux répartis et une ligne d'action claire au service des usagers. ■



EN BREF //

**4**

**APPEL À PARTICIPATION**  
Passez ensemble  
en mode éco-mobilité!

**GRAND OUEST INNOVATION**  
Le salon des startups

**SOIRÉE TÉMOIGNAGES**  
Les métiers de médecins  
spécialistes et de  
chirurgiens-dentistes



**6**

ÉCONOMIE //

**5/7**

**GLAVEROUEST 22**  
La miroiterie investit tout  
en respectant  
l'environnement

**IEL**  
Le plus gros producteur  
d'énergies renouvelables  
terrestres du département

**ACCOMPAGNEMENT  
DES ENTREPRISES**  
Repartir sur  
des bases saines

AGGLO //  
À VOTRE SERVICE

**8/18**

**TEOMI**  
**CMA FORMATION**  
**ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR**  
**TRAVAUX TEO**  
**ATLAS DE LA  
BIODIVERSITÉ**  
**CONTINUITÉ  
ÉCOLOGIQUE**  
**PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT**  
**PROJET ALIMENTAIRE  
TERRITORIAL**  
**TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE**  
**SANTÉ MENTALE**



**19**

© Joël Bellec

DOSSIER //

**19/25**

**SOUTENIR  
LES PLUS FRAGILES**

LOISIRS //

**27**

**PISCINE  
TRAIL GLAZIG**

**28/29**

**PHOTO FESTIVAL**



**28**

© Joël Bellec

**30**  
**MÉDIATHÈQUES  
DE LA BAIE**  
**LA NAVETTE RENTRE  
EN SERVICE**

**31**  
**MAISON DE LA BAIE**

**32**  
**ATHLÉTISME INDOOR**



**31**

© Dominique Hallelux

**INFOS PRATIQUES // 33**  
**EXPRESSIONS POLITIQUES  
// 34/35**

ILS FONT L'AGGLO //

**36**

**GRÉGORY MÉTAYER  
ENGAGÉ POUR  
PROTÉGER LE MÉTIER  
DE PÊCHEUR**

**RETOUR EN IMAGES**



© Jérémie Descatoire

Lors de la journée portes-ouvertes de la nouvelle usine de production d'eau potable, à Ploufragan, des centaines d'habitants ont pu découvrir l'équipement et le parcours de l'eau.



© Jérémie Descatoire

Le tout premier festival de la coquille, au Légué (Saint-Brieuc), a remporté un beau succès le week-end des 19 et 20 octobre.

## APPEL À PARTICIPATION

PASSEZ ENSEMBLE  
EN MODE ÉCO-MOBILITÉ !

Parmi vos bonnes résolutions de début d'année figure le choix d'un mode de transport plus responsable ? Cet appel est fait pour vous !

Accompagné par le service déplacements de l'Agglomération, un groupe de citoyens du territoire organise un **défi mobilité du 21 avril au 18 mai 2025** et recrute une vingtaine de ménages pour jouer le jeu.

**Votre mission (si vous l'acceptez) :**

- Choisir un mode de déplacement vertueux et devenir ambassadeur de la mobilité autrement<sup>(1)</sup>, sur le territoire. Moyens de locomotion acceptés : marche, vélo, bus, covoiturage, trottinette, pour tous types de trajet (travail, école, activité, etc.).
- Renseigner les trajets effectués : sur le document de comptage fourni. Cela permettra de calculer les émissions de CO2 évitées et les économies générées.

- Poster quelques photos sur le compte dédié.

**Notre accompagnement :**

- Mise à disposition d'un livret pédagogique présentant les enjeux du défi, d'un guide mobilité et de conseils personnalisés si besoin.
- Pour chaque ménage : abonnement bus gratuit pendant la durée du défi ou prêt de vélo dont électrique, avec fourniture de gilet, serre-pantalons et plastrons.
- Encouragements réguliers !

**Vous souhaitez participer ou en savoir plus ?**

Contactez [servicedeplacement@sbaa.fr](mailto:servicedeplacement@sbaa.fr) ■

(1) Pas de déplacement en voiture.

+++  
PRENEZ  
DATE

Mardi 25 février 2025, **conférence Ma santé en question[s] N°3** "Un cœur en pleine santé", au Palais des congrès de Saint-Brieuc. Le Professeur François Carré, cardiologue et médecin du sport spécialiste de l'activité physique adaptée, animera la conférence à partir de 19h, accompagné d'une diététicienne de la CPTS Baie d'Armor, du Président de l'association Cœur Santé et d'un patient expert. **Deux ateliers, sophrologie et hypertension artérielle** ainsi que l'exposition "Cœur de femme" de la Mutualité Française Bretagne seront proposés de 17 h à 19 h.

## GRAND OUEST INNOVATIONS

Le salon  
des startups

Faire découvrir au grand public des produits et services innovants lors d'un salon regroupant des startups de l'ouest de la France (Bretagne, Normandie et Pays de la Loire), c'est la mission de Grand Ouest Innovations qui se déroulera le 22 février, de 10 h à 18 h, au Carré Rosengart (Saint-Brieuc).

De nombreux secteurs seront représentés, notamment la mobilité, la santé, les green Tech, la food Tech, les cosmétiques, les loisirs et les services du futur.

Un rendez-vous gratuit ouvert aux familles, jeunes publics, étudiants, mais également dirigeants d'entreprises, décideurs et investisseurs. ■



Plus d'infos  
[grandouestinnovations.fr](http://grandouestinnovations.fr)



## SOIRÉE TÉMOIGNAGES

LES MÉTIERS  
DE MÉDECINS  
SPÉCIALISTES  
ET DE CHIRURGIENS  
DENTISTES

La Cité des métiers organise des temps d'information et de témoignages sur des professions. Jeudi 23 janvier, de 18 h à 20 h, ce sera sur les métiers de médecins spécialistes et de chirurgiens-dentistes. Cette soirée s'adresse à tous : collégiens, lycéens, étudiants, parents...

Elle permettra de mieux connaître ces métiers et de savoir quelle formation suivre pour y accéder. Les professionnels présenteront leur quotidien, leurs missions, leurs conditions de travail... ■

Le jeudi 23 janvier,  
de 18 h à 20 h,  
à la Cité des métiers,  
6, rue Camille Guérin,  
à Ploufragan.  
Gratuit et ouvert à tous.  
Inscription en ligne.



Plus d'infos  
[citedesmetiers22.fr](http://citedesmetiers22.fr)  
02 96 76 51 51  
[contact@citedesmetiers22.fr](mailto:contact@citedesmetiers22.fr)

GLAVEROUEST 22

# La miroiterie investit tout en respectant l'environnement

Installée à Yffiniac, elle complète son activité pour être plus autonome. Le tout dans un souci de maîtrise de son impact sur l'environnement.



© Joël Bellec

L'entreprise va passer le cap des 10 salariés

## Son métier

La miroiterie Glaverouest 22, installée à Yffiniac, découpe et façonne toutes sortes de verres et miroirs. Les plaques de 20 m<sup>2</sup> arrivent sur place et sont ensuite transformées sur-mesure pour des professionnels du bâtiment (menuisiers, agenciers, décorateurs, métalliers, cloisonneurs...) essentiellement des Côtes d'Armor. Le site costarmoricain fait partie de l'entreprise familiale Glaverouest qui a deux autres miroiteries à Rennes et Giberville (près de Caen).

## Une nouvelle activité

Si elle propose déjà du verre trempé – un matériau cinq fois plus résistant que le verre "classique" – Glaverouest 22 le fait venir d'Auxerre. « À partir de septembre, nous le fabriquerons sur place », assure Quentin Lauvoisard, gérant de la miroiterie. Le verre trempé est un verre chauffé à haute température, exactement à 680°, et refroidit brutalement. « Pour cela, nous allons investir dans une machine italienne qui consomme 50 % d'énergie en moins que les modèles similaires fabriqués ailleurs en Europe et 70 % de moins que ceux provenant

d'Asie. » Un atout écologique considérable. « Cet investissement va nous permettre de réduire les transports, mais surtout d'être autonomes, de maîtriser nos coûts et nos délais », confie l'entrepreneur.

## Un nouveau bâtiment

Pour accueillir cette nouvelle machine de 20 m de long et 5 m de large, l'entreprise va agrandir son bâtiment construit il y a un peu plus de deux ans. « L'atelier va ainsi passer de 1000 m<sup>2</sup> à 1840 m<sup>2</sup> », précise Quentin Lauvoisard. Il sera équipé comme le bâtiment "initial" de panneaux solaires photovoltaïques. « Nous disposons déjà de 350 m<sup>2</sup> qui produisent l'électricité que nous revendons. Les 300 m<sup>2</sup> supplémentaires, eux, seront utilisés pour de l'autoconsommation. » Isolation, confort acoustique et luminosité naturelle, avec une verrière de 75 m<sup>2</sup>, seront de mise. Les travaux sont prévus en avril pour un aménagement en septembre.

## Des embauches

Pour assurer cette nouvelle activité, Glaverouest 22 projette d'embaucher

deux personnes supplémentaires et six à terme, « en fonction du développement de l'activité ». L'entreprise qui compte huit salariés, dont trois en atelier, passerait ainsi le cap des 10. « Nous formons nos équipes nous-mêmes. Il faut juste être motivé, s'intéresser au verre et maîtriser un minimum l'informatique. »

Pour ces projets d'investissements et d'embauches, l'entreprise est soutenue par le Fonds vert de l'Ademe et par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

## Le recyclage

Soucieuse de réduire son impact écologique et ses dépenses, l'entreprise travaille avec une société qui se charge de recycler tous les déchets de verre. Elle compte investir dans une machine qui traitera l'eau utilisée sur place pour la réinjecter dans le circuit de production. « Chaque semaine nous vidangeons nos machines qui utilisent 1000l d'eau, indique Quentin Lauvoisard. À l'avenir, ces 1000l seront traités et réutilisés ! » ■


**IEL**

Centrale solaire au sol qui compte 9 822 panneaux solaires implantés sur un ancien centre d'enfouissement technique.

# Le plus gros producteur d'énergies renouvelables terrestres du département

**Entreprise discrète, IEL est installée depuis près de 15 ans, en centre-ville de Saint-Brieuc, juste derrière la gare. Elle compte 95 salariés dont 40 localement.**

IEL, pour Initiatives et énergies locales, a été créée par Ronan Moalic et Loïc Picot en 2004, à Lannion. Son activité : produire de l'énergie renouvelable locale. Pour cela, elle a déjà installé et exploite 20 parcs éoliens terrestres et 17 centrales solaires situés dans le Grand Ouest. Des équipements d'envergure qui produisent 180 MW soit l'électricité consommée en une année par 100 000 personnes. « Notre objectif est de doubler cette production d'ici 3 ou 4 ans », assure Loïc Picot.

IEL repère les sites, réalise les études de faisabilité, mène la concertation, monte les dossiers d'instruction, loue les terrains à des collectivités, des professionnels..., finance, installe les éoliennes ou les panneaux solaires, exploite et injecte l'électricité au réseau. « Les projets mettent en moyenne 5 à 6 ans à aboutir et nous mettons tout en œuvre pour créer un consensus »,

explique le codirigeant. C'est souvent plus facile pour les centrales solaires au sol qui permettent de valoriser des sites dégradés, pollués et/ou artificialisés (anciennes carrières, mines, décharges, sablières, friches...). « Et, quel que soit le projet, on accorde beaucoup d'importance au maintien de la biodiversité en sanctuarisant, par exemple, une partie de chaque site », précise-t-il.

L'entreprise briochine, leader de la production d'énergies renouvelables terrestres en Côtes d'Armor, projette de créer des solutions de stockage de l'électricité. Cela lui permettrait de vendre le matin ou le soir quand les besoins en électricité sont plus importants.

Depuis 2010, l'entreprise est implantée en centre-ville de Saint-Brieuc, boulevard Carnot. « Nous avons fait construire nos locaux juste derrière

la gare, indique Loïc Picot. Cela nous semblait pratique pour nos salariés et nos clients qui, pour certains, se déplacent en train et à vélo. »

Elle disposait d'un foncier suffisant pour construire, cette année, un second bâtiment, à l'arrière. « Cela nous permet d'accueillir notre centre d'exploitation et maintenance des parcs solaires et éoliens (12 personnes) dont une partie était installée (en location) dans le quartier Chaptal. »

Autre motivation : l'activité d'IEL – qui a trois antennes à Dinan, Rennes et Nantes – s'accélère depuis 4 ans. « Nous sommes passés de 50 à 95 collaborateurs, se réjouit Loïc Picot. Nous cherchons à embaucher dans différents domaines. Certains métiers, comme celui de technicien spécialisé, sont en tension et nous mettons du temps à recruter. »

## ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

# « Repartir sur des bases saines »

Grâce au dispositif d'accompagnement stratégique, le restaurant L'Ours herbivore (Saint-Brieuc) va notamment alléger ses charges.

Darlene Aroko ouvre L'Ours herbivore, un restaurant 100 % vegan et aux tonalités africaines, en septembre 2019, dans le quartier de Robien, à Saint-Brieuc. « À l'époque, elle n'a bénéficié d'aucune aide et d'aucun accompagne-

ment pour lancer son activité, regrette Marie-Christine Favennec, conseillère d'entreprise restaurants à la CCI des Côtes d'Armor. *Après avoir déjeuné chez elle, je lui ai donné quelques conseils qu'elle a tout de suite appliqués, mais je ne pouvais rien lui proposer de plus.* »



© Caroline Eluard

Alors, quand l'Agglomération, la CCI 22 et la Chambre de métiers créent le dispositif d'accompagnement stratégique, Marie-Christine Favennec pense à L'Ours herbivore. « Le comité technique a tout de suite accepté le dossier de Darlene notamment parce qu'elle a fait part d'un vrai souhait de développement. »

Une fois par mois, depuis septembre, la conseillère entreprise se déplace au restaurant pour deux heures d'échanges, d'explications individualisées... « Nous avons tout repris à zéro ! Nous avons changé les statuts du restaurant ce qui va permettre à Darlene d'alléger considérablement ses cotisations et ses frais comptables. Je lui ai montré comment tenir un tableau de bord... Darlene est une très bonne élève, une battante, donc ça fonctionne bien ! »

« Cette aide était impérative, confie la restauratrice qui tient son commerce seule. Je ne pouvais pas continuer à ne travailler que pour payer mes cotisations. Cela va me permettre de repartir sur des bases saines. » ■

## Le Pass commerce et artisanat pour les TPE

Aide sous forme de subvention cofinancée par la Région Bretagne et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Elle vise à soutenir les entreprises commerciales et artisanales indépendantes dans leurs investissements pour se développer, se moderniser et réduire leurs impacts environnementaux.

## Accompagnement stratégique des petites entreprises

Outil d'accompagnement individuel pour aider les petites entreprises commerciales et artisanales à redéfinir leur stratégie. L'entreprise est accompagnée par un expert consultaire pendant 6 mois maximum, avec trois rendez-vous.

Cet accompagnement coûte 1 000€ et est financé à 80 % par l'Agglo et à 20 % par les chambres consulaires (CCI et CMA). Il peut être cumulé avec d'autres aides comme le Pass commerce et artisanat.

Contact : service entreprises de l'Agglomération, 02 96 77 20 49, aides.entreprises@sbaa.fr

## Des aides qui permettent d'avancer

La boulangerie Hodcent, à Saint-Quay-Portrieux, bénéficie de plusieurs aides complémentaires. Elle a été guidée par la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Florence et Christophe Hodcent dirigent depuis 14 ans la boulangerie qui porte leur nom en plein cœur de Saint-Quay-Portrieux. Pour la première fois de leur carrière, ils ont cherché à être accompagnés lorsque leur pétrin-mélangeur est tombé en panne. C'est à la Chambre de métiers que Florence Hodcent, après plusieurs recherches, trouve une oreille attentive. « On nous a proposé de bénéficier d'un Pass commerce et artisanat », raconte-t-elle. Une aide financière à laquelle le couple intègre des travaux de devanture qui devraient permettre de mieux protéger et isoler la boutique. « On ne devrait plus entendre la porte grincer à chaque ouverture », sourit la commerçante. L'investissement total s'élève à 26 000€ dont 7 500€ seront couverts grâce au Pass, subvention financée par l'Agglo et la Région.



© Joël Bellec

Ce premier soutien a permis aux boulangers-pâtisseries de bénéficier, tou-

jours via la Chambre de métiers, d'un diagnostic énergétique et d'un accompagnement stratégique en cours. « Une de nos problématiques est la trop grande différence de fréquentation entre la période saisonnière et le reste de l'année », confie Florence Hodcent qui a déjà travaillé sur le coût des matières premières. « Sans tirer sur la qualité », tient-elle à préciser. ■



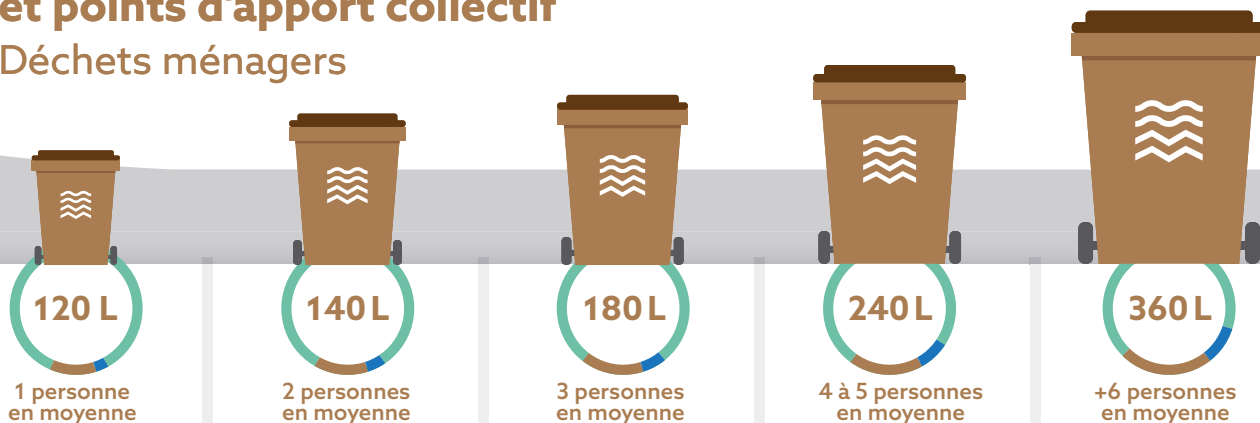
TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES INCITATIVE

# 2025, une année test

À compter du 1<sup>er</sup> janvier, les bacs marron pucés sont comptabilisés pour vous permettre d'estimer votre future TEOMi. Quant aux dépôts d'ordures ménagères en points d'apport collectif, la comptabilisation commencera quand tous les équipements seront installés. Les personnes concernées seront alors informées.

## Projet de grille tarifaire pour les bacs marron et points d'apport collectif

Déchets ménagers



### 1 Part fixe pour la collecte des bacs marron

#### En fonction de la valeur locative du logement

Calculée par les services fiscaux en fonction de la base de la taxe foncière

### 2 Part variable avec 14 levées de bacs incluses par an selon la taille du bac

39 €	46 €	59 €	79 €	94 €
------	------	------	------	------

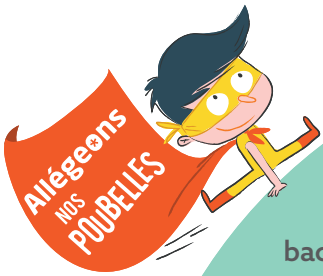
### 3 Tarif par levée supplémentaire<sup>(1)</sup> selon la taille du bac

2,91 €	3,28 €	4,21 €	5,62 €	6,74 €
--------	--------	--------	--------	--------

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) = ① + ② + ③

(1) Au-delà des 14 levées "prévues" pour une année.





## Ce qui va changer

Exemple de tarifs de collecte pour un bac 140 L, bac majoritaire dans l'agglo (2 personnes en moyenne)

### Avant 2027

TAUX DE TEOM 12,5 %

Coût annuel  
**252 €**

### En 2027

TAUX DE TEOM RÉDUIT ENTRE 9 ET 11 %

Coût annuel  
**247 €**

OU

Coût annuel  
**260,12 €**

Situation d'un ménage qui a dépassé les 14 levées annuelles

1 + 2  
Fixe 201 € Variable 46 €

Situation d'un ménage aligné sur les 14 levées par an

1 + 2 + 3  
Fixe 201 € Variable 46 €

3  
4 levées supplémentaires par exemple  
**13,12 €**



Le volume des sacs à déposer dans les PAC est limité à 50 L

Part fixe définie en fonction de la valeur locative du logement + forfait pour 52 dépôts + tarif pour ouvertures supplémentaires éventuelles.

## Points d'Apport Collectif (PAC)

Forfait pour 52 ouvertures par an

**37 €**

Tarif par ouverture supplémentaire

**0,70 €**



## Calendrier

**2025**

Année de test sur tout le territoire pour informer les habitants

**2026**

Début du comptage réel pour la taxe foncière de 2027

**2027**

Transmission des données aux impôts dans toute l'agglomération  
Réception de la taxe foncière incluant la TEOMi par les propriétaires



© Joël Bellac

## CMA FORMATION SAINT-BRIEUC - PLOUFRAGAN

# PRÉPARATEUR EN PHARMACIE, UN MÉTIER QUI RECRUTE

La CMA <sup>(1)</sup> Formation Saint-Brieuc - Ploufragan, ex-CFA, propose un DEUST technicien préparateur en pharmacie en alternance. Un diplôme d'enseignement universitaire qui offre d'importants débouchés.

## Un nouveau diplôme

Depuis 2022, la CMA Formation Saint-Brieuc - Ploufragan propose un Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) technicien préparateur en pharmacie. Cette formation était déjà délivrée dans l'établissement, mais il s'agissait d'un brevet professionnel (BP). Un changement impulsé par les professionnels des métiers de la pharmacie pour faire évoluer le diplôme. Le métier, lui, reste le même : « prendre en charge les petits mots du quotidien - rhumes, plaies, pathologies digestives ou encore cutanées - délivrer des ordonnances en s'assurant que les patients ont compris leurs traitements, la dose, la durée, la façon de les prendre et de les conserver, énumère Stéphanie Janvier, pharmacienne qui emploie cinq préparatrices en pharmacie, toutes formées à la CMA. Il faut aussi étiqueter et ranger les commandes, gérer les périmés, vacciner contre la grippe et le Covid... Et préparateurs comme pharmaciens, nous orientons les clients vers le professionnel adapté quand une situation le nécessite. »

## Ce que ça change

« Le DEUST implique de collaborer avec la faculté de Rennes, explique Isabelle Oger, responsable d'unité pédagogique pour la filière services. Et le niveau est plus élevé et nécessite du travail et de l'implication de la part des apprentis. Un exemple : il y a des cours d'anglais, alors qu'il n'y en avait pas en BP. » Les élèves, comme à la fac, passent des partiels durant l'année. À terme, les passerelles avec la faculté de pharmacie seront possibles.

## Et le recrutement ?

Il se fait via Parcoursup ! Il faut avoir un bac général avec options maths, SVT, physique ou un bac technologique ST2S.

## En cours et en entreprise

Ce DEUST est en alternance : une semaine en cours et les deux suivantes en officine, à l'hôpital ou en clinique. « Les jeunes qui sortent de formation sont tout de suite prêts pour le marché du travail », assure Stéphanie Janvier qui prend des alternants et des stagiaires

tous les ans. Quand Julie, "notre" alternante, revient de cours, on essaie qu'elle mette en application ce qu'elle a appris. »

Les cours, eux, sont essentiellement délivrés par des professionnels, soit des pharmaciens, soit des préparateurs en pharmacie.

## Un métier qui recrute

« Comme tous les métiers de la santé, c'est un métier d'avenir, constate Stéphanie Janvier. Mais il est mal connu. Les horaires tardifs (19h, 19h30) sont peut-être dissuasifs. Mais on peut s'adapter en proposant une semaine de travail à quatre jours. » Les qualités requises pour être préparateur en pharmacie : « aimer le contact, avoir une dose d'empathie et faire preuve de rigueur. »

(1) Chambre de métiers et de l'artisanat.

**Plus d'infos**  
yannick.lemanche@cma-bretagne.fr  
06 07 32 88 07

## « L'ALTERNANCE EST UNE VOIE D'EXCELLENCE »

**Manuel Parada, directeur de la CMA Formation Saint-Brieuc-Ploufragan depuis juin, vise la qualité et l'adaptation aux besoins du marché du travail.**

### D'où venez-vous ?

J'arrive de Lyon où j'ai été directeur d'un CFA (Centre de formation des apprentis) métiers du bâtiment pendant cinq ans. Et précédemment, j'ai dirigé, durant 15 ans, un CFA agricole. Je connais donc bien les centres de formation des apprentis qu'on appelle dorénavant CMA Formation.

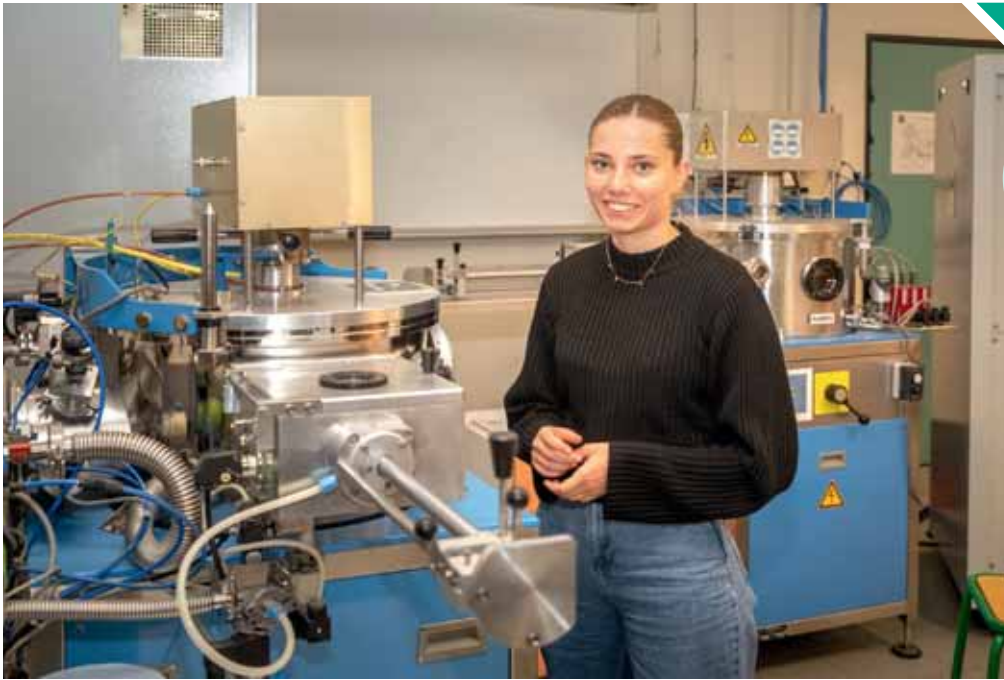
**Quelles sont vos ambitions pour la CMA Formation de Saint-Brieuc-Ploufragan ?**

J'ai commencé à restructurer le site et notre établissement doit être à la hauteur de la qualité des collèges et lycées du territoire qui ont été, pour certains, rénovés. Une réflexion est menée sur la carte des formations car les métiers et les besoins des entreprises évoluent. C'est dans ce sens, par exemple, que nous allons ouvrir le premier CAP chocolatier en 2 ans de Bretagne. Jusqu'à présent, les apprentis ne pouvaient suivre qu'un CAP pâtissier-chocolatier avec une spécialisation en deuxième année. Autre exemple :

nos formations en mécanique doivent davantage aller vers l'électrique et l'hybride.

**Avec le DEUST préparateur en pharmacie en alternance, l'établissement renforce son offre d'enseignement supérieur. Est-ce son rôle ?**

Cette offre redonne l'image des CMA Formation en montrant que l'apprentissage et l'alternance sont une voie d'excellence. Et surtout, elle tire nos jeunes vers le haut ! On leur donne la possibilité d'avancer davantage. C'est aussi enrichissant pour les professeurs.



Le laboratoire dispose de tous les équipements nécessaires et des dernières technologies. C'est vraiment très agréable.

Léa Dutertre dans l'un des laboratoires de l'IUT.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# CETTE JEUNE DOCTORANTE A FAIT TOUTES SES ÉTUDES À SAINT-BRIEUC !

**Hormis une année à Rennes, Léa Dutertre, ingénieure de 23 ans, est restée dans sa ville natale.**

Léa Dutertre a démarré son doctorat, en novembre, à l'Institut d'électronique et des technologies du numérique (IETR) sur le site de l'IUT de Saint-Brieuc, composante de l'Université de Rennes. « J'étais prête à m'installer dans une grande ville, mais des enseignants-chercheurs de DUT<sup>(1)</sup>, qui savaient que je cherchais une thèse, m'ont proposé un sujet de recherche (en partenariat avec un industriel) qui m'a vraiment plu : développer de nouveaux matériaux en couche mince pour des applications en électronique et en hyperfréquences. » En plus de l'intérêt du sujet, la jeune femme apprécie finalement de travailler dans une ville à taille humaine où le coût de la vie est abordable. « Et il y a la mer, les amis... », poursuit-elle en souriant.

Si Léa n'a pas quitté Saint-Brieuc, c'est presque malgré elle. « J'ai eu mon bac S au lycée Rabelais. J'étais acceptée en classe préparatoire aux grandes écoles

d'ingénieur à Rabelais, mais j'ai préféré aller en Science et génie des matériaux à l'IUT de Saint-Brieuc. J'avais envie d'un enseignement concret, technologique... »

Au bout de deux ans, une fois son DUT en poche, Léa est acceptée sur dossier dans plusieurs écoles d'ingénieurs. « J'ai choisi l'école supérieure d'ingénieurs de Rennes (ESIR) en apprentissage. » Un choix qui s'explique de nouveau par son besoin d'être confrontée à la réalité de son futur métier. La première année se déroule à Rennes, les deux suivantes à Saint-Brieuc, dans les locaux de l'IUT. « J'étais un mois à l'école et l'autre en entreprise, à Paris. »

Au sein de l'entreprise, dans laquelle Léa est apprentie pendant trois ans, elle fait partie du centre de recherche et de développement. « Je travaillais sur le développement de compositions de verres dans l'objectif de les ren-

forcer chimiquement », indique-t-elle. Ces trois années confirment son ambition d'exercer dans un centre de recherche. « Or, pour en intégrer un, avoir un doctorat est un plus », explique Léa.

C'est ainsi qu'elle se retrouve de nouveau à l'IUT de Saint-Brieuc. Elle intègre l'équipe FunMat<sup>(2)</sup> de l'IETR composée de six enseignants-chercheurs et de dix doctorants. « Je travaille avec les mêmes moyens qu'en entreprise. Le laboratoire dispose de tous les équipements nécessaires et des dernières technologies [grâce notamment au soutien financier de l'Agglo]. C'est vraiment très agréable. » Seule différence : elle encadre des étudiants de BUT<sup>(1)</sup> en travaux pratiques. « C'est sympa. Les étudiants apprécient de bénéficier de mes retours d'expérience. » ■

(1) Diplôme universitaire de technologie (2 ans), désormais Bachelor universitaire de technologie (3 ans).

(2) Functional Materials.



Perspective de la rue de Sercq, en 2025.

## TRAVAUX TEO

# Dernière ligne droite !

**Les aménagements du dernier tronçon TEO sont en cours et la mise en service complète de la ligne à haut niveau de service sera effective en septembre 2025. Ce chantier a fortement impacté le quotidien des habitants et commerçants, mais pourquoi a-t-il duré si longtemps ?**

Axe structurant du réseau de transport, le projet TEO est aussi un programme ambitieux de modernisation de la ville-centre de l'Agglomération, mené en partenariat avec la ville de Saint-Brieuc. Pour cela des travaux nécessitant l'intervention de plusieurs prestataires ont été nécessaires et le choix a été fait d'aménager des infrastructures durables, facilitatrices des mobilités, pour un cadre de vie attractif et équilibré.

### Une étape préliminaire incontournable

Lorsqu'une collectivité a un projet ayant des conséquences sur la propriété privée, la population et son environnement, les citoyens doivent pouvoir en prendre connaissance et donner leur avis dans le cadre d'une procédure spécifiquement française, l'enquête publique. Juridiquement encadrée, cette étape est menée par un commissaire enquêteur indépendant et impartial. À l'issue de la consultation, il rédige un rapport dans lequel il donne son avis personnel et motivé sur le projet (qu'il soit favorable ou défavorable ou avec des réserves). L'avis du commissaire enquêteur n'est que consultatif, ses recommandations ont pour objectif de réduire ou gommer les effets indésirables d'un projet, afin qu'il soit mieux accepté par la population.

Pour la tranche TEO 3B (rue Théodule Ribot et bd Atlantique est, jusqu'au rond-point Neruda) et C (à l'ouest, du rond-point Pablo Neruda aux Plaines Villes,

en passant par la rue de Guernesey ; à l'est, de la place de la Cité au P+R Avenir), par exemple, l'enquête publique a été ouverte du 26 juin au 28 juillet 2023. Les travaux ont débuté à l'issue de cette consultation et de la déclaration d'utilité publique prononcée par la Préfecture le 22 décembre 2023.

### Des réseaux enterrés plus durables

« Dans le cadre de l'aménagement du tracé TEO, nous rénovons et enterrons tous les réseaux : eau, gaz, électricité. Les travaux du réseau d'assainissement, réalisés par l'Agglomération, sont les plus longs et ont dicté le tempo », explique Clémentine Chappard, chargée de concertation et communication grands projets. Pour les réseaux gaz, électricité et télécom, les travaux sont gérés par des concessionnaires et nous sommes donc contraints par leurs propres calendriers. »

Le concessionnaire électricité ne peut pas forcément intervenir en même temps que celui du réseau gaz, d'où la nécessité de fermer puis "ré-ouvrir" la chaussée pour permettre aux habitants d'accéder à leur domicile.

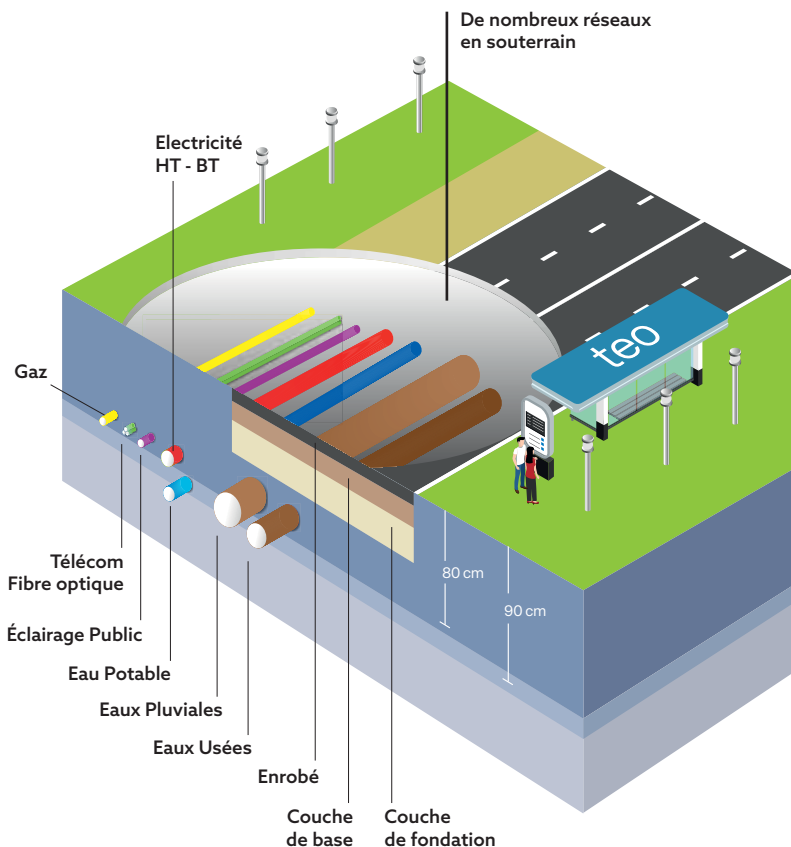
Le choix a été fait, sur le tracé TEO, d'enfouir tous les réseaux. « Une option durable plus coûteuse, mais qui présente de multiples avantages : en cas de tempêtes ou de fortes pluies, les habitants ne subiront pas de coupure d'électricité, les différentes lignes sont sécurisées, les coûts de maintenance et de remplacement à long terme

sont réduits, la circulation sur les trottoirs est facilitée, la physionomie des rues est améliorée et participe au nouveau visage de Saint-Brieuc», argumente Blandine Claessens, vice-présidente chargée des mobilités. Cette phase de travaux achevée, l'aménagement du tracé TEO à proprement dit peut commencer : chaussée, rond-point, trottoirs, stations de bus, pistes cyclables, places de stationnement.

### L'information des riverains

Pour rendre cette période de travaux la plus acceptable possible aux habitants et commerçants, l'Agglomération s'est inscrite dans une démarche volontaire dénommée FURET (Furtivité urbaine réseaux et travaux). Une chargée de concertation et communication, un médiateur et une assistante comptable ont été recrutés et accompagnent le projet depuis 2016. Des réunions d'informations publiques, des ateliers de concertation et des cafés TEO sont organisés pour répondre aux questions des habitants. Au lancement du chantier des comités de suivi ont été organisés, tous les trois mois, en présence des élus.

Des flyers "Info chantier" sont distribués dans les boîtes aux lettres à chaque étape importante, ainsi que par email. Une application gratuite "Hello travaux" a été développée par l'entreprise de travaux pour suivre l'avancement du projet. Les riverains ont reçu un sticker à apposer sur leur véhicule pour être identifié par les entreprises et faciliter ainsi l'accès à leur domicile. ■



© Chrystel Furingo

## L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMERÇANTS

- Pour organiser les phases de chantier, un questionnaire a été réalisé auprès des commerçants.
- Le nettoyage des vitrines est assuré le vendredi, pour les commerces ayant subi des travaux devant chez eux au cours de la semaine.
- Une commission d'indemnisation a été mise en place dès 2017. Cette procédure à l'amiable permet de compenser les pertes financières dues aux travaux. Charge aux commerçants d'apporter la preuve d'une perte de chiffre d'affaires. Il est possible de présenter un dossier tous les 3 mois. 100 000 € ont été versés depuis le début des travaux en 2021. Il n'y a jamais eu de procédure en contentieux.

« J'ai grandi dans le quartier, j'ai toujours connu ce commerce et avec mon mari nous avons décidé de le reprendre en 2022 avec l'idée de le moderniser et d'animer le quartier. Nous étions bien entendu informés des travaux, mais l'année 2023 a été plus compliquée que ce que nous imaginions », raconte Ozge Kilcik, la propriétaire du bar-tabac Le Toit de Chaume. Avec la route barrée dans les deux sens de circulation, nous sommes passés de 700 à 800 passages/jour à 300. Nous avons dû nous serrer la ceinture et avons heureusement bénéficié des aides de la commission d'indemnisation. En 2024, nous avons demandé au médiateur de nous informer plus en amont des phases de travaux pour adapter notre activité (gestion du stock, période de congés). Cela se passe très bien et il nous donne beaucoup de conseils. On en voit la fin... Les tronçons terminés modernisent agréablement la ville, il nous tarde d'aménager notre nouvelle terrasse ! »

## ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ

# PLANTES, ANIMAUX, CHAMPIGNONS... PARTAGEZ VOS TROUVAILLES !

Pour réaliser son Atlas de la biodiversité intercommunale (ABI), l'Agglo a ouvert un observatoire participatif en ligne.

Vous avez découvert une salamandre dans votre jardin, un hérisson sur un chemin ou des renoncules dans un bosquet ? Vous êtes invité à l'indiquer sur l'observatoire participatif que l'Agglo a ouvert sur internet. « L'objectif est que le maximum de personnes alimentent cette plate-forme en ligne, explique Nathan Lenestour, chargé de mission ABI. Espèces communes ou rares, toute information est importante pour dresser un état des lieux de la biodiversité sur notre territoire. »

Le site est très simple d'utilisation. Il est possible de déclarer sur une carte du territoire (avec ou sans géolocalisation) un animal, une plante, un champignon ou un "site d'intérêt", c'est-à-dire un

arbre, une mare, une haie, une prairie... susceptible de constituer des habitats. Une liste est pré-établie et si vous ne connaissez pas le nom d'une espèce, il suffit de la décrire et de joindre une photo.

Cette plate-forme permet également de rechercher une espèce sur la carte ou de découvrir la biodiversité que l'on peut croiser dans une commune.

« Si la vocation de cet observatoire est avant tout ludique, il sert aussi à signaler des espèces protégées ou patrimoniales, rappelle Nathan Lenestour. Des données qui seront alors intégrées au diagnostic scientifique réalisé, en parallèle, par VivArmor Nature. » L'association, qui copilote

le projet ABI, commence à déterminer les actions recommandées pour préserver la biodiversité. L'ABI doit être terminé pour fin 2025. Il va permettre de cartographier et d'identifier les enjeux en matière de biodiversité à l'échelle du territoire et constituera un outil d'aide à la prise de décisions. ■



ATLAS DE LA  
BIODIVERSITÉ  
INTERCOMMUNALE



Plus d'infos  
[biodiversite.saintbrieuc-armor-agglo.bzh](http://biodiversite.saintbrieuc-armor-agglo.bzh)

## CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

## LE COURS D'EAU REPREND SON LIT

La réhabilitation de la friche Guyader, à Saint-Brandan, a notamment permis de rétablir la continuité écologique et sédimentaire du Gouët.

Le projet de reconversion du site du Bras d'Argent (ex-friche Guyader), à Saint-Brandan, a été pensé dans sa globalité. Ainsi, des études sur la faune, la flore, la gestion de l'eau et du Gouët ont été menées par les services de l'Agglo afin de préserver les espèces et de respecter l'environnement.

Ainsi, l'ancien seuil de moulin, ancienne prise d'eau dans le Gouët qui longe le site, a été arasé afin de protéger les lieux. « Ces travaux, soutenus par le Fonds Vert, ont permis de rétablir la continuité écologique du cours d'eau, explique David Étienne, technicien rivières à l'Agglo. Ils permettent la remontée des poissons tels que la truite fario ou l'anguille. » La continuité sédimentaire est également restaurée. « Les matériaux lourds accumulés en amont du seuil depuis des siècles empêchaient l'enrichissement de l'aval du cours d'eau, alors que les sédiments sont indispensables au maintien et au développement d'une biodiversité équilibrée et riche dans le lit des rivières. » ■



Le Gouët  
avec le seuil  
de moulin.

© DR

Le cours d'eau,  
après travaux,  
a retrouvé son lit  
naturel. Poissons  
et sédiments  
peuvent circuler  
sans encombre.



© DR



© Archives municipales de Saint-Brieuc

Ces images d'archives témoignent de l'état de la grève avant 1973.

## PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

# COMMENT RENDRE LA GRÈVE DES COURSES À LA NATURE ET AUX HABITANTS?

Des études préalables à la résorption de cette ancienne décharge littorale sont menées. L'objectif : sécuriser le site pour les 30 à 100 ans à venir et développer son potentiel exceptionnel.

### Une décharge fermée en 1993

La grève des Courses, il y a plus de 60 ans, c'était une petite crique comme celles de Lermot ou de Saint-Guimond, à Hillion. À partir de 1961, des déchets sont déposés à même le sable et en 1966, la grève devient officiellement décharge publique. Toutes sortes de déchets – gravats, plastiques, verre, éléments de déconstruction... – sont entreposés à ciel ouvert. Pour les contenir, notamment lors des marées à fort coefficient, un enrochement est réalisé en 1973. Plus tard, ils sont recouverts de terre... Jusqu'à ce que la décharge soit fermée en 1993. La quantité de déchets amassée s'élève alors à environ 2 millions de mètres cubes sur 28 hectares.

### Un site exceptionnel à préserver

La grève des Courses, située sur le domaine maritime et à cheval entre Languieux et Saint-Brieuc, est considérée comme polluée depuis 1996. Une pollution du sous-sol qui ne présente cependant aucun danger pour la santé humaine en l'état. Depuis la fermeture de la décharge, la nature a repris ses droits. Classé en "zone Natura2000"

et "espace remarquable", ce site est même devenu un lieu de vie où la biodiversité est particulièrement riche. « *Il abrite le plus grand reposoir d'oiseaux de la Réserve naturelle nationale de la Baie de Saint-Brieuc et constitue une continuité terre-mer essentielle à la protection des espèces* », assure Morgane Oisel, à la direction transition écologique de l'Agglo.

### Une zone fragile

Partout en France, le réchauffement climatique, avec l'élévation du niveau de la mer et l'érosion rapide du trait de côte, accélère le risque de relargage en mer de déchets contenus dans d'anciennes décharges littorales. L'État a donc pris l'engagement de résorber en 10 ans les ex-décharges littorales françaises présentant le plus fort risque de déversement. Celle de la grève des Courses fait partie des 56 sites retenus.

### Première étape : des études préalables

Des études préalables à la résorption de la décharge, financées à 100 % par des aides publiques, vont être menées

pendant 3 ans. L'Agglomération, en accord avec les villes de Languieux et Saint-Brieuc, pilote ces études en lien étroit avec l'ADEME<sup>(1)</sup> et le CEREMA<sup>(2)</sup>. Elle est accompagnée par un bureau qui a déjà travaillé sur la grève pour le compte de la ville de Saint-Brieuc. « *Toutes les données obtenues au fil des années vont être rassemblées et analysées afin de déterminer quels éléments et donc études manquent, explique Morgane Oisel. L'objectif est de définir des scénarios techniquement et financièrement viables pour que la décharge n'ait pas d'impact sur l'environnement dans les 30 à 100 ans à venir. Cela ne passera vraisemblablement pas par une excavation totale des déchets, mais d'autres solutions sont envisageables pour conforter durablement ce patrimoine naturel commun à tous.* » ■

(1) Opérateur de l'État pour accompagner la transition écologique et énergétique.

(2) Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.

## PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

# À Languieux, la cantine a été repensée

En lien avec le Projet alimentaire territorial de l'Agglo, la commune aide les enfants à prendre du plaisir à table.

« Nous sommes plusieurs à avoir suivi la formation "Plaisir à la cantine" proposée par l'Agglomération, explique Alexandra Mosnier, responsable de la restauration scolaire à Languieux. En parallèle, nous avons travaillé tous ensemble pour favoriser le plaisir des enfants à table et le bien-être des agents. »

Après plusieurs tests, un nouveau fonctionnement a été mis en place en septembre. Les enfants se placent où ils souhaitent à une table de six ou de douze. Ensuite, ils se servent à un buffet. Une première fois pour l'entrée et le dessert et une deuxième pour le plat. « Ceux qui aiment peuvent prendre deux grandes cuillères maximum et ceux qui découvrent, une cuillère minimum », explique Morgan Guyonvarch, responsable enfance/jeunesse.

Un changement auquel les enfants se sont très bien adaptés. L'objectif : travailler sur l'autonomie et la responsabilisation. « En choisissant eux-mêmes les quantités, les élèves s'engagent à finir leurs assiettes », poursuit Morgan Guyonvarch. Une première étape vers l'ambition pour 2025 : lutter contre le gaspillage alimentaire.

Le rôle des agents, lui aussi, a changé. « Ils ne sont plus là pour servir, débarrasser... mais pour accompagner à la découverte alimentaire, pour aider à la prise d'autonomie, pour écouter », constate Camille Menier, responsable des agents d'entretien.



Enfin, les menus ont évolué. « Grâce à la formation "Nourrir l'avenir, les pieds dans le plat" [mise en place à l'initiative de la commune], nous avons vécu une semaine d'immersion avec un cuisinier et une nutritionniste durant laquelle nous n'avons proposé que du bio et du fait maison », se souvient Alexandra Mosnier. Les recettes qui ont le mieux fonctionné ont été gardées.

Le Conseil municipal des enfants (CME) a été associé à l'élaboration des menus. « On a expliqué, par exemple, pourquoi les frites ne peuvent être servies que les mercredis », illustre Morgan Guyonvarch. Et deux fois toutes les six semaines, ce sont les enfants du CME qui décident du menu "Plaisir" !

« Toute cette réorganisation fait partie d'un projet plus global qui vise à favoriser le plaisir à la cantine, le bien-être des agents, le respect des engagements de la loi EGAlim, indique Richard Haas, maire de Languieux. Nous avons aussi élargi l'accessibilité des repas avec un tarif à 1€ pour près de 200 familles et assuré le maintien des coûts. »

## Fédérer les acteurs de l'alimentation

« L'objectif d'un Projet alimentaire territorial (PAT) est de fédérer, de mettre en réseau, de faciliter les échanges entre les différents acteurs du territoire – élus, associations, établissements de restauration collective, producteurs, entreprises, écoles ou encore établissements d'enseignement supérieur – autour de la question de l'alimentation », explique Pascal Prido, vice-président chargé de l'agriculture et de la transition alimentaire.

Un plan d'actions a été approuvé en novembre par les élus de l'Agglomération, à nouveau lauréate en 2024 de l'appel à projet de l'État. Il a trois ambitions principales :

- **renforcer** l'accessibilité à une alimentation saine et locale pour tous en insistant sur les étudiants,

les scolaires, les personnes âgées accueillies en structure et les personnes précaires.

- **maintenir** une dynamique plurielle de production en soutenant, par exemple, des filières vertueuses au plan environnemental et climatique.

- **développer** les filières alimentaires de proximité.

Des actions ont déjà été menées afin de développer et coordonner l'aide alimentaire auprès des étudiants (lire p. 23). L'Agglo anime le groupement d'achat de denrées alimentaires issues de l'agriculture biologique pour la restauration collective (19 communes). Elle organise des ateliers de cuisine pour des personnes en situation de précarité. Elle accompagne la structuration d'une filière de déshydratation de fourrage et de production

de granulés de bois. Autre exemple d'action : elle contribue à la création par Coasalim 22 (groupement d'associations d'aide alimentaire) d'un outil de transformation et de reconditionnement de denrées alimentaires issues des dons et ramasses...

En 2025, l'Agglo a prévu de réaliser un diagnostic de l'alimentation dans les résidences accueillant des personnes âgées. « Comme nous le faisons pour les cantines, nous souhaitons accompagner ces établissements dans la mise en œuvre de la loi EGAlim », assure Marlène Boèsard, chargée de mission PAT. Un gros travail de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines a démarré et va se poursuivre cette année.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# L'Agglo densifie ses installations solaires photovoltaïques

À Quintin, Plœuc-L'Hermitage et Saint-Brieuc, elle équipe ses sites pour produire de l'électricité verte et alimenter ses équipements.

## Quintin, sur le préau du Pôle enfance

L'Agglomération a installé 74 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques solaires sur le préau du Pôle enfance de Quintin, La Garenne des mômes. Ils devraient produire 14 000 kWh par an et couvrir environ 40 % des besoins électriques pour la ventilation et l'éclairage du bâtiment. Quand le Pôle enfance sera fermé, l'énergie produite (environ 30 % ne sera pas en autoconsommation individuelle) sera "redirigée" vers la piscine Ophéa qui se trouve à côté du Pôle enfance. Pour cela, le réseau Enedis sera utilisé.

Cet investissement, financé en intégralité par la collectivité, s'élève à 50 000 €. L'installation a servi de chantier école pour des agents de Saint-Brieuc Armor Agglomération et de trois communes. « Cela leur a permis de découvrir la technologie et la maintenance des panneaux photovoltaïques », indique Jean-Marc Labbé, vice-président chargé de l'énergie et de la transition écologique.

## Plœuc-L'Hermitage, au Pôle de proximité

Une ombrière, avec 110 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques solaires, va être aménagée au premier semestre de cette année sur la moitié du parking visiteur du Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage. Ils produiront 18 000 kWh par an. 60 % de l'énergie produite servira au Pôle et couvrira 31 % de ses besoins. L'énergie produite, hors ouverture du bâtiment, sera utilisée pour des bâtiments et équipements de l'Agglo situés à 10 km à la ronde (station d'épuration et usine de production d'eau potable).

Le coût de l'investissement s'élève à 100 000 €, à la charge de Saint-Brieuc



Les sites de production photovoltaïques et les installations solaires thermiques en fonctionnement et à venir.

Armor Agglomération. Un appel à financement participatif, via la plateforme collecticity, a permis de financer la moitié du projet. Cette démarche a plusieurs objectifs: encourager les habitants de l'agglomération à s'engager dans la transition énergétique et offrir la possibilité de réaliser un investissement local et responsable en prêtant des fonds à la collectivité. Le remboursement sera échelonné sur 5 ans avec un taux de rémunération de 4,5 % brut annuel.

## Saint-Brieuc, au centre technique de l'eau

130 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques vont être installés sur la

future extension du Centre technique de l'eau, aux Villages (Saint-Brieuc). La production sera de 21 300 kWh par an, l'autoconsommation de 97 % pour une couverture des besoins du CTE de 25 %. Les 3 % d'électricité non consommés sur place serviront pour l'usine de production d'eau potable de la Croix Cholin, à Ploufragan.

En parallèle, l'Agglomération travaille sur une étude de potentiel photovoltaïque sur son patrimoine afin de définir en 2025 sa stratégie d'installation dans les prochaines années.

## SANTÉ MENTALE

# Une composante essentielle de la santé

Érigée grande cause nationale pour l'année 2025, la santé mentale est un véritable enjeu de santé publique.

**Le Centre Hospitalier Dinan/Saint-Brieuc - Fondation Saint Jean de Dieu** assure la mission de service public en psychiatrie sur le territoire et possède plus de 20 unités et dispositifs pour répondre aux besoins des habitants. « *Notre souhait est de soigner au plus près du domicile,* » explique Valentin Lasserre, chargé de développement et partenariats. « *Santé mentale, troubles psychiques, détresse psychologique, toute personne en souffrance ayant besoin de soins peut s'adresser au service le plus adapté.* »

• **Les CMP (Centres médico-psychologiques)** accueillent enfants, adolescents, adultes et personnes âgées pour une première évaluation de la situation.

#### Centre Maria Estrella,

- 19, rue des Gallois, à Saint-Brieuc
- CMPEA Enfants et Adolescents au 02 96 68 24 24
- CMP adultes au 02 96 77 27 17.

• **Quatre équipes mobiles** interviennent directement auprès des personnes avec des situations spécifiques :

- L'équipe de psychiatrie périnatale pour les jeunes parents et nourrissons depuis septembre 2024.
- L'équipe mobile Adolescents.
- L'équipe mobile de Psychiatrie Précarité.
- L'équipe mobile Psychiatrie Personnes âgées (à domicile ou en EHPAD).

#### CMP Saint-Brieuc

8, rue Charles Pradal  
au 02 96 77 87 17



Le Centre Saint Benoît Menni, à Saint-Brieuc, dispose d'un espace dédié à la prise en charge des troubles du comportement alimentaire.

#### • En cas d'urgence psychiatrique :

- Les CMP et CMPEA peuvent recevoir des patients : 02 96 77 27 17 (adultes) ou 02 96 68 24 24 (enfants/adolescents).
- En appelant le 15, un infirmier spécialisé en psychiatrie aux côtés du SAMU (de 13 h à 21 h), accompagne et oriente vers le service adapté.
- Aux urgences de l'hôpital Yves Le Foll, un infirmier établit une évaluation de la situation et mobilise un psychiatre si besoin.
- Une équipe de soins alternatifs intervient également à domicile en post-hospitalisation ou en alternative à l'hospitalisation.

#### Plus d'infos

[chdinansaintbrieuc-fsjd.fr/urgence/](http://chdinansaintbrieuc-fsjd.fr/urgence/)

#### Le projet périnatalité de Plœuc-L'Hermitage

« *Pour repérer et accompagner l'épisode dépressif post-natal, nous avons développé avec Benoît Legoedec-Mercantini, sage femme, et Hélène Philippe, psychologue en périnatalité, deux modules de formation en ligne. Hébergés sur le site internet de la mairie, ils peuvent être consultés par les habitants de l'ensemble du territoire* », explique Justine Marteil, chargée de mission à la mairie.

Le module 1 dédié aux futurs parents explique les symptômes de l'épisode dépressif et propose un test de référence. En fonction des résultats à ce test, deux consultations auprès d'une psychologue peuvent être proposées. Le module 2 s'adresse aux professionnels de santé (infirmier, kiné, pharmacien) pour les aider à dépister un épisode dépressif post-partum. ■

#### Plus d'infos

[plh-sante.bzh/](http://plh-sante.bzh/)

#### L'ASSOCIATION

#### SOLIDARITÉ

#### ANOREXIE

#### BOULIMIE (SAB 22)

Créée en 2013, à l'initiative de parents confrontés aux **Troubles du comportement alimentaire (TCA) d'un proche**, l'association anime :

#### • des groupes de parole,

le 2<sup>e</sup> samedi de chaque mois, à Saint-Brieuc. « *Ce temps d'échange permet aux malades de se sentir légitimes pour se faire soigner et d'être moins seul* », explique Sylvie Jouêtre, présidente de l'association.

• **des permanences**, à la maison des usagers de la Fondation Bon Sauveur, à Bégard, le 2<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 10 h à 12 h, pour un entretien en tête-à-tête avec un bénévole.

#### • des actions de prévention :

auprès des collégiens et lycéens (à la demande le plus souvent de l'infirmière scolaire) et lors de divers forums santé. Des rendez-vous sont également possibles, à la demande, dans des lieux neutres. « *L'espace dédié aux TCA animé par une équipe pluridisciplinaire au Centre Médico-Psychologique Saint Benoît Menni est une avancée importante pour les patients et leur entourage* », ajoute Sylvie Jouêtre.

#### Plus d'infos

[www.sab.22](http://www.sab.22)

06 15 91 37 43

D O S S I E R

# SOUTENIR LES PLUS FRAGILES

Que ce soit par des actions directes ou en accompagnant des initiatives de partenaires spécialisés, l'Agglomération s'efforce de soutenir les personnes les plus fragiles. Elle répond, par exemple, aux besoins complémentaires du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui accompagne au quotidien plus de 2500 bénéficiaires, personnes âgées, en situation de handicap et/ou atteintes de maladies invalidantes. L'Agglo booste aussi la création et la rénovation de logements sociaux. Autre exemple : elle encourage les actions du CIDFF22 en faveur de l'insertion professionnelle de femmes élevant seules leurs enfants.

CIAS

# Plus de 2 500 personnes aidées partout dans l'agglo

Forte de plus de 460 agents, dont quelque 400 sur le terrain, le CIAS intervient pour le maintien à domicile dans les 32 communes de l'Agglo.

Préparation des repas, aide à la toilette, entretien du logement, soins d'hygiène... Auxiliaires de vie, agents de portage de repas, aides soignants, infirmiers<sup>(1)</sup> du Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) travaillent 7 jours sur 7 auprès de personnes âgées, de personnes en situation de handicap et/ou atteintes de maladies invalidantes. Au total, le CIAS accompagne quelque 2 500 bénéficiaires domiciliés dans l'agglo.

« En 2022 et 2023, nous avons dû faire face à l'après Covid, explique Nolwenn Philippot, directrice du CIAS. Mais depuis 2024, nos atouts nous ont permis de stabiliser notre activité. » La force du CIAS : un personnel formé et encadré. « Un ergothérapeute et un psychologue peuvent même intervenir auprès des bénéficiaires, mais aussi des agents. » Autre avantage majeur : « Nous ne sélectionnons pas nos bénéficiaires et intervenons partout dans l'agglo, quelles que soient la commune, la distance... », ajoute David Belleguic, vice-président du CIAS.

S'il enregistre des recettes, ce service de proximité nécessite tout de même des financements du Département et de l'Agence régionale de santé (ARS). L'Agglomération, dont le CIAS est un satellite avec son propre conseil d'administration, répond, elle, aux besoins de financements complémentaires. Ainsi, à nouveau en 2024, elle a voté une subvention de 1,2 million d'euros.

Pour les années à venir, le CIAS ambitionne de rester le leader<sup>(2)</sup> de l'aide à domicile sur le territoire. « Nous nous efforçons également d'améliorer la qualité de vie au travail des 467 agents qui œuvrent quotidiennement auprès des habitants, assure Ronan Kerdraon, président du conseil d'administration du CIAS. Cela passe notamment par la mise à disposition de véhicules. » « Mais aussi par la modification des cycles de travail », ajoute Anne-Sophie Rabiller, directrice adjointe du CIAS. Des évolutions qui rendent les métiers du CIAS plus attractifs. ■

(1) Dans les antennes littoral et sud, le CIAS fait appel à des infirmiers libéraux.  
(2) Leader en nombre d'heures de service.



© Joël Bellec

## SES MISSIONS

- Aide à domicile adaptée et évolutive (SAAD)
- Soins à domicile (SSIAD)
- Portage de repas
- Petit bricolage
- Actions de prévention santé
- Baluchonnage : intervention au domicile de la personne aidée afin de permettre un temps de répit à l'aidant.
- Téléassistance

## CHIFFRES-CLÉS

**2 000 interventions / jour**  
**135 000 repas / an**  
**310 000 heures d'aide à domicile / an**

Voir la vidéo ▶



## Ils utilisent une voiture du CIAS

### Caroline Le Faucheur

Après 20 ans en parfumerie et 12 ans en esthétique, Caroline Le Faucheur est, depuis 4 ans, aide à domicile au CIAS. Elle s'occupe d'une cinquantaine de personnes en perte d'autonomie vivant principalement dans le centre-ville de Saint-Brieuc et dans le quartier Saint-Michel. « Depuis que nous travaillons par secteur, nous faisons déjà moins de kilomètres », se réjouit cette Briochine d'origine. Maintenant qu'elle dispose d'un véhicule professionnel, elle est heureuse de ne plus user sa voiture personnelle et de limiter ainsi les passages chez le garagiste. « On est aussi mieux identifiés quand on arrive au domicile des gens », ajoute Caroline Le Faucheur. En effet, le logo et les sourires colorés qui ornent les Clio blanches sont facilement repérables.



© Caroline Éluard.

## LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

# Miser sur la prévention

**Coordinatrice du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD), l'Agglo soutient les actions de prévention des associations et des communes.**

Parmi ses compétences obligatoires, l'Agglomération est en charge de la Politique de la Ville. « Elle a renouvelé ce dispositif pour la période 2024-2030 et s'engage ainsi à lutter contre la fracture sociale et urbaine identifiée dans les quartiers défavorisés de la ville centre: Balzac, Europe, le Plateau, Ginglin, La Ville Bastard/ Croix Saint-Lambert, Ville Oger/ Waron, Point du jour », déclare Michelle Haicault, conseillère déléguée à la Politique de la Ville et au CISPD.

Ce contrat pluriannuel passé entre l'État, l'Agglomération, la Ville de Saint-Brieuc, la Région, le Département et les partenaires (intervenant sur les thématiques économiques et sociales concernées) vise à réduire les inégalités en matière de : santé ; enfance, jeunesse, parentalité ; cadre de vie ; insertion, emploi et développement économique ; tranquillité publique.

Saint-Brieuc Armor Agglomération coordonne ainsi le CISPD, Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance. Cette instance de concertation réunit de nombreux membres de droit tels que la Préfecture, le Procureur de la République, les maires des 32 communes de l'Agglo, la gendarmerie..., mais aussi des membres associés comme les centres sociaux, des associations, les TUB ou encore la SNCF.

Le CISPD a défini trois grandes priorités pour le territoire :

- la prévention envers les jeunes (contre les conduites à risques, les addictions, le harcèlement...),
- la protection des personnes vulnérables et en particulier des femmes et enfants victimes de violence,



© Adobe Stock

• l'accompagnement des personnes sous main de justice et la prévention de la récidive.

« Il soutient ainsi financièrement des actions portées par des associations et des communes qui entrent dans le champ de ces priorités et dépassent le cadre communal », explique Michelle Haicault.

Le CISPD mène enfin ses propres actions à l'adresse des professionnels et/ou du grand public. Il a proposé, par exemple, une conférence sur l'impact des violences faites aux femmes sur les enfants (2023) et une autre sur le cyberharcèlement et les jeunes. En 2025, un de ses groupes de travail dédié aux violences intra-familiales va organiser une journée sur les violences faites aux femmes et sur l'emprise. ■



© Caroline Éluard.

## Marc Delafontanelle

Aide à domicile depuis 9 ans dans le secteur de Plaintel et de Plœuc-L'Hermitage, Marc Delafontanelle estime qu'il roule entre 300 et 400 km chaque mois dans le cadre de son travail. Dans une journée, il s'occupe, en effet, de plusieurs personnes qui n'habitent pas toujours tout près les unes des autres. Avoir un véhicule professionnel va lui « éviter la paperasse de chaque fin de mois pour se faire rembourser les frais de déplacement ». Et « la paperasse », il déteste ça. « J'ai quitté mon métier de commercial pour m'occuper davantage de l'humain et pas du tout pour remplir des papiers », affirme-t-il. "Sa" nouvelle voiture lui plaît. « Son apparence est colorée, jeune... On va nous voir sur les routes et porter l'image du CIAS. »

## HABITAT

## OFFRIR UN LOGEMENT POUR TOUS

Garantir l'équilibre social de l'habitat fait partie des compétences obligatoires de l'Agglomération.

Douze communes<sup>(1)</sup> sur les 32 du territoire sont soumises à la loi Solidarité et renouvellement urbain (SRU). Cette dernière impose un nombre minimal de logements sociaux : 20 % des résidences principales. À l'heure actuelle, seule Saint-Brieuc respecte cette obligation. Saint-Brieuc Armor Agglomération accompagne les communes dans la réalisation de leurs objectifs.

Si 90 % du parc social en Côtes d'Armor appartient à Terres d'Armor Habitat, quatre autres organismes sont également soutenus : BSB Les Foyers, Armorique Habitat, SA La Rance et Coopalis Logis bretons. L'Agglo se porte même garante s'ils ont recours à l'emprunt.

Aujourd'hui, le territoire compte 9084 logements sociaux, soit plus de 30 % du parc des Côtes d'Armor. Cependant, cela reste insuffisant car la demande augmente. C'est pour cette raison que l'Agglomération a débloqué, en 2024,



© Joël Bellec

1,55 million d'euros supplémentaires pour le logement social. Une enveloppe qui s'ajoute aux aides "classiques" (1,9 million) et exceptionnelles (250 000 € en 2022 et 2023) de l'Agglo ainsi qu'à celle de la Région (1 158 611 €) pour l'habitat social.

Ce plan, appelé "Booster l'habitat" doit permettre d'accélérer la construction de 173 logements et la réhabilitation lourde de 171 autres répartis dans 9 communes.

En parallèle, l'Agglomération accompagne, via dix aides distinctes, les propriétaires et locataires de logements privés, notamment pour lutter contre la précarité énergétique et pour adapter maisons ou appartements. Elle incite également les propriétaires de logements vacants à effectuer des travaux et à remettre leurs biens sur le marché afin de maintenir une offre de logements suffisante sur le territoire. ■

(1) Binic-Étables-sur-Mer, Hillion, Langueux, Plaintel, Plédran, Plérin, Plœuc-L'Hermitage, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Trégueux et Yffiniac.

## LOGEMENTS ÉTUDIANTS

## UNE RÉDUCTION DE 35 € PAR MOIS

Le loyer mensuel des nouveaux studios du CROUS, aux Villes dorées (Saint-Brieuc), a baissé grâce à une subvention de l'Agglo.

Terres d'Armor Habitat (TAH) a fait l'acquisition de 128 logements étudiants construits au cœur du quartier intergénérationnel des Villes dorées, à Saint-Brieuc. Ces studios, de 17 à 20 m<sup>2</sup>, sont gérés par le CROUS Bretagne et ont commencé à être loués à partir de septembre 2023. Ils compensent la fermeture de la résidence Gernugan (57 logements) et complètent l'offre du CROUS qui atteint désormais 208 studios sur Saint-Brieuc.

Le projet a coûté près de 7 millions d'euros et a été financé à 94,5 % par TAH et à 5,49 % par le Département. Si l'Agglo ne fait pas partie des financeurs de l'opération, elle a versé une subvention exceptionnelle au CROUS de 384 000 €. Elle permet aux étudiants de bénéficier d'une réduction de 35 € sur le loyer mensuel qui s'élève, toutes charges comprises, à 350,95 € (hors Aide personnalisée au logement) pour un T1 de 17 m<sup>2</sup>.

« C'est important pour l'Agglomération de soutenir la jeunesse », déclare Sylvie Guignard, vice-présidente de l'Agglomération chargée de l'habitat. « D'autant que beaucoup d'étudiants rencontrent des difficultés sociales et d'intégration dans la société », souligne Éric Prouteau, directeur du CROUS Bretagne. ■



© Joël Bellec

Le nouveau quartier intergénérationnel des Villes dorées a été construit sur le site de l'ancienne clinique du Littoral. Il se trouve à proximité du Campus Mazier, de l'IUT, des lycées Chaptal et Rabelais ainsi que de la RN12.

## VIE ÉTUDIANTE

# Participer à la lutte contre la précarité alimentaire

**Des distributions alimentaires sont organisées pour les étudiants, apprenants, alternants... près d'établissements d'enseignement.**

« Environ 20 % des étudiants ne mangent pas à leur faim et sont contraints de sauter près de quatre repas par semaine en moyenne ». C'est ce que révèle la consultation étudiante "Bouge ton CROUS" (2024) de la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). Elle indique également que « près de 49 % des étudiants interrogés n'ont pas les moyens d'acheter des fruits et légumes frais chaque semaine. »

Forte de 6 300 jeunes en enseignement supérieur, l'Agglomération, comme ailleurs en France, est concernée par la précarité alimentaire des étudiants. Elle s'est saisie de cette problématique à travers son service Innovation, jeunesse et vie étudiante et son Projet alimentaire territorial (voir p 16).

Sur notre territoire, la précarité touche essentiellement les étudiants boursiers, mais aussi étrangers et ultramarins, les alternants, les apprenants et les élèves de BTS qui n'ont pas accès au CROUS et au repas du restaurant universitaire à 1 €. Une enquête d'Askoria, école de travail social briochine, révèle que 90 de ses apprenants (sur environ 400) ne peuvent pas manger correctement tous les jours.

Si des dispositifs existent et des initiatives sont menées dans l'agglo, elles ne sont pas toujours visibles. Les situations diffèrent selon les sites. « Et pour certaines personnes, il est difficile de demander de l'aide », constate Marie de Bizien, au service Innovation jeunesse et vie étudiante.

Pour identifier et coordonner les initiatives et imaginer de nouvelles actions, l'Agglo a réuni à plusieurs reprises les représentants du Campus Mazier, d'Askoria, du CROUS, de la Région, des



Une distribution alimentaire a lieu un jeudi sur deux au campus Mazier, de 16 h 45 à 18 h 34.

associations étudiantes ainsi que les acteurs locaux de la lutte contre la précarité alimentaire.

Après échanges et analyses des besoins, Coasalim 22 - réseau soutenu par l'Agglo qui regroupe la Banque alimentaire, le Secours populaire et la Croix rouge - assure une distribution tous les jeudis, de 16 h 45 à 18 h 45, en alternance à l'ouest et l'est de Saint-Brieuc : à la maison de quartier Jean Le Faucheur et au campus Mazier. Les Restos du cœur, eux, sont présents le mercredi, de 17 h à 19 h, rue du Dr Lamaze (est) et le mardi, de 16 h 45 à 18 h 45, rue de Penthièvre (ouest).

Ces distributions s'adressent en particulier aux étudiants, alternants et apprenants dans des lieux neutres, mais assez proches des établissements d'enseignement. Celle réalisée rue du Dr Lamaze existe depuis 2019 et touche une soixantaine de personnes dont des travailleurs précaires.

La première distribution est inconditionnelle et permet d'établir un lien. « On calcule ensuite le reste à vivre des personnes pour déterminer leurs futurs "paniers", explique Thérèse

Jousseume de la Banque alimentaire. Notre objectif avec Coasalim 22 est notamment de mutualiser les dossiers des bénéficiaires pour leur éviter trop de démarches. »

## D'autres initiatives

- Tous les mois, le Service santé des étudiants (SSE) distribue des cartes alimentaires d'un montant de 50 €.
- Une armoire solidaire est ouverte au sein de l'Institut de formation aux professions de santé.
- L'école de commerce ITC a organisé une première distribution avec la Banque alimentaire.
- L'Agoraé, épicerie sociale et solidaire tenue par la Fédération des associations de Haute-Bretagne, est située au Ty-Maz, au cœur du Campus Mazier. Elle est approvisionnée par la Banque alimentaire, des dons, des commerces et l'université de Rennes 2. Il est possible de s'inscrire à l'Agoraé sur le site internet de la FAGE. Elle est ouverte le lundi de 14 h 30 à 17 h 30 et le mercredi de 14 h 30 à 17 h 30.

## INSERTION PROFESSIONNELLE

# Un soutien pour les femmes seules avec enfant

L'Agglomération participe au financement du dispositif "Femmes en réseau", porté par le Centre d'information des droits des femmes et des familles (CIDFF 22). Un espace d'échanges, de reconstruction et de bienveillance pour préparer au retour à l'emploi.



On travaille sur la confiance en soi, la mobilité, la santé, le droit, la parentalité...

"Femmes en réseau" est un dispositif d'accompagnement collectif et/ou individuel de femmes qui élèvent leurs enfants seules et qui disposent de peu de revenus. L'objectif : préparer ces femmes à accéder à l'insertion professionnelle, soit par l'emploi, soit par une formation.

18 mois, explique Framboise Clause, formatrice et responsable du dispositif. Cela engendre une mixité stimulante entre des femmes très éloignées de l'emploi et d'autres, proches de l'insertion. En outre, l'allongement de la durée à 18 mois permet de prendre son temps, d'enlever de la pression. »

Cette action, portée par le CIDFF 22, existe depuis une vingtaine d'années et est financée par l'État, la Région, le Département, l'Agglo et la CAF. « Depuis 2022, les inscriptions sont possibles tout au long de l'année et l'accompagnement peut durer de quelques semaines à plus de

Car le cheminement vers l'insertion professionnelle peut être long. « Les femmes arrivent ici, pour certaines, abîmées par la vie, avec une estime d'elles-mêmes diminuée et en méfiance. Il y a plein de freins à lever en parallèle de la découverte de métiers, de la rédac-

Accompagnées par Framboise Clause (au centre), les femmes de "Femmes en réseau" se réunissent deux à trois fois par semaine.





tion de lettres de motivation ou de simulation d'entretien d'embauche... On travaille sur la confiance en soi, la mobilité, la santé, le droit, la parentalité... »

Les femmes se réunissent deux à trois fois par semaine de 9 h 30 à 16 h, « jamais le mercredi, ni pendant les vacances scolaires ». Elles participent à des ateliers en interne ou avec des partenaires du CIDFF 22, visitent des entreprises et des centres de formation et partagent des sorties culturelles. Un entretien individuel d'une heure minimum est également prévu avec Framboise Clause toutes les trois ou quatre semaines. « Si certaines femmes ne se sentent pas prêtes pour le collectif, je leur propose simplement de l'individuel », précise la formatrice.

À titre d'exemple, depuis janvier 2024, 29 femmes se sont inscrites à " Femmes en réseau " en individuel ou en collectif. 14 sont sorties du dispositif en 2023 dont 7 ont trouvé un emploi, 3 suivent une formation et une poursuit un autre accompagnement. ■

## « Femmes en réseau, c'est une seconde famille »

**Nawal, 40 ans, un enfant.** « Peu de structures donnent du temps et prennent toutes les problématiques des femmes en considération. Avec " Femmes en réseau ", j'ai trouvé une écoute bienveillante. Ici, on prend en compte les aspects psychologiques, le droit, le professionnel... en faisant attention aux personnes. Nous ne sommes pas des numéros qu'on doit faire rentrer dans des cases. »

**Marie, 31 ans, 3 enfants.** « Je fais partie de " Femmes en réseau " depuis 2 ans. C'est encore compliqué, mais j'ai pris confiance en moi. J'ai plus de répondant, je vais plus facilement vers les gens et j'ai réussi à arrêter de fumer pendant un an ! »

**Divine, 24 ans, 3 enfants.** « Je suis arrivée mi-octobre dans le groupe. Ça me fait du bien de venir ici, de partager cette joie. »

**Christine, 53 ans, 3 enfants.** « Avant d'arriver à " Femmes en réseau ", j'étais en rupture sociale, j'avais perdu confiance. Ici, c'est mon phare ! Grâce aux autres femmes, je me sens moins seule. On est toutes dans le même bateau. Certaines opportunités professionnelles s'ouvrent à moi. Il faut que je les saisisse, que j'arrête cet autosabotage. Je n'ai tellement pas l'habitude que des choses bien m'arrivent... »

**Ichata, 41 ans, 7 enfants et un petit-enfant.** « Avant, j'étais isolée. Je ne sortais que pour amener les enfants à l'école. Venir à " Femmes en réseau ", c'est un plaisir. J'aime chaque moment passé ici. On se voit même en dehors et Christine, c'est comme une grande sœur. Je sais maintenant ce que j'aimerais faire : travailler dans des cantines. »

**Adeline, 50 ans, un enfant.** « J'ai fait un gros burn-out et cumulé des soucis de santé, d'alcool... C'est la psychologue du Cap qui m'a parlé de " Femmes en réseau ". Ça fait longtemps que je fais partie du dispositif, mais ça y est, je m'oriente vers une activité de maraîchage au sein de l'entreprise à but d'emploi. »

**Nathalie, 54 ans.** « Je suis la doyenne du groupe. Framboise nous aide à aller de l'avant. Quand je n'ai pas de boulot, je reviens pour me donner un coup de boost et voir les autres filles. »

**Virginie, 52 ans, un enfant.** « J'étais infirmière en psychiatrie et j'ai fait un burn-out. Pourtant j'adorais mon métier, mais j'ai trop donné au détriment de ma famille. On exigeait de nous du rendement, du rendement... J'apprécie " Femmes en réseau " car on nous laisse le temps de nous reconstruire dans une société où tout doit aller vite. Ici, on peut s'exprimer sans être jugées. Il y a beaucoup d'humanité. »

**Mirela, 47 ans, 4 enfants.** « Cela fait trois ans que je suis arrivée en France et j'ai trouvé comme une deuxième famille. »

## LE PETIT COUP DE POUCE EN PLUS

Le Chèque égalité est une bourse destinée aux femmes en situation de monoparentalité inscrite dans une démarche de projet professionnel. « On a constaté qu'il y avait plein de dispositifs, mais qu'il manquait souvent le petit coup de pouce qui permet de débloquent une situation : le billet de train pour passer un entretien, la réparation d'un téléphone portable... » Ce Chèque égalité est porté par le CIDFF22 et financé par la Région, le Département et l'Agglo. ■

## UN LIEU POUR ACCOMPAGNER VERS L'EMPLOI

Plusieurs structures sont présentes à l'Espace Initiatives Emploi, à Saint-Brieuc, pour apporter des conseils et guider dans la recherche d'emploi, de formation... Le service Insertion sociale et professionnelle de Saint-Brieuc Armor Agglomération permet d'accéder à un espace numérique pour réaliser des démarches en autonomie ou sur rendez-vous (accès libre et gratuit).

Des conseillères proposent, sur rendez-vous, un accompagnement individuel et personnalisé pour faire le point sur le parcours de recherche d'emploi ou de formation, aider à répondre à une annonce, à rédiger un CV et une lettre de motivation, à préparer un entretien d'embauche... ■



**Espace Initiatives Emploi,**  
47, rue du Dr Rahuel,  
Saint-Brieuc  
02 96 77 33 00

Plus d'infos

[initiatives-emploi@sbaa.fr](mailto:initiatives-emploi@sbaa.fr)

## CRÉER DU LIEN

## DU MODELAGE POUR APAISER ET ROMPRE L'ISOLEMENT

Ce vendredi après-midi, dans l'atelier de La Briqueterie, quatre femmes d'une soixantaine d'années sont concentrées sur leur ouvrage. Elles sont adhérentes au groupe d'entraide mutuelle (GEM) Vivre au pluriel. « Cette association permet aux personnes en souffrance psychique de se réunir, d'échanger, de faire des activités ensemble », explique Séverine Huet, éducatrice spécialisée au GEM.

Tout en modelant la terre, Martine, Karine, Nadine et Maryvonne écoutent attentivement les conseils d'Anne Chanot, médiatrice culturelle. Pour cette deuxième séance, elles réalisent un éléphant en terre, un thème qu'elles ont elles-mêmes choisi. Et si des modèles sont proposés, chacune est libre de suivre ses propres envies.

Presque plus que le résultat final, c'est le moment vécu qui compte

pour ces femmes souffrant d'isolement. « Cet atelier me permet de sortir de chez moi et de me changer les idées », confie Karine, ancienne institutrice. « C'est reposant, ça calme et on ne pense à rien », énumère Nadine qui apprécie de découvrir des activités qu'elle ne pratiquerait pas toute seule.

Toutes louent la pédagogie, le calme et la douceur de leur professeur. « J'essaie, quel que soit l'atelier, de m'adapter aux capacités et aux attentes techniques des participants, explique Anne. Lors de cette deuxième séance de deux heures, j'ai appris à mieux cerner les besoins des unes et des autres. »

Un travail qu'Anne et ses collègues de La Briqueterie réalisent régulièrement



© Joël Bellec

auprès d'enfants et adolescents hospitalisés au CH Yves Le Foll, de personnes âgées résidant en Ehpad ou encore de prévenus de la maison d'arrêt de Saint-Brieuc. « Le modelage détend beaucoup de personnes et toutes repartent ravies », se réjouit Anne. Pour preuve Martine, une des participantes du jour, s'étonne d'être capable de réaliser un éléphant en si peu de temps. « Comme quoi, on est capable sans le savoir », lance-t-elle, ravie de son après-midi. ■



## RENDRE LE NUMÉRIQUE ACCESSIBLE À TOUS

Ce mardi matin, au Pôle de proximité de Plœuc-L'Hermitage, Isabelle et Alain participent à l'atelier collectif "Créez son CV, valorisez votre image professionnelle". Isabelle, exploitante avicole et salariée d'une entreprise agroalimentaire, est venue moderniser son CV. « Mon dernier CV date de 2013, s'amuse-t-elle. Il a besoin d'un petit rafraîchissement ! » Erwan Le Yar,

conseiller médiateur numérique à l'Agglo, lui fait découvrir un logiciel gratuit de mise en page et lui explique les bases. « L'objectif, c'est qu'Isabelle puisse le réutiliser chez elle en toute autonomie », déclare-t-il.

« Est-ce que j'indique toutes mes formations sur mon CV? », demande Isabelle à Erwan. « Pour le fond, on va plutôt consulter ma collègue », répond le jeune homme qui est accompagné de Mélanie Lefort, conseillère de l'Agglo à l'Espace Initiatives Emploi (EIE). Cette dernière aide Alain, la cinquantaine, à améliorer sa lettre de motivation. « Il a rédigé une ébauche et on essaie, ensemble, de mettre davantage ses compétences en évidence », confie-t-elle. Cette première prise de contact est l'occasion, comme souvent, pour Mélanie Lefort de repérer d'autres freins au retour l'emploi et de proposer à Alain un accompagnement individuel.

Des ateliers numériques collectifs et gratuits sont organisés tout au long de l'année. À l'EIE et dans les Pôles de proximité, ils sont axés sur la recherche d'emploi et de formation. Dans les médiathèques de la Baie, ils portent davantage sur le partage de bonnes pratiques numériques, sur les réseaux sociaux, sur la sécurité, sur des applications ou des logiciels en particulier. L'objectif : rendre le numérique accessible à tous. ■



**Le programme des ateliers collectifs numériques sur [saintbrieuc-armor-agglo.bzh](http://saintbrieuc-armor-agglo.bzh)**



© Joël Bellec

## PISCINE

# UN NOUVEL ESPACE DÉTENTE À AQUABAIE

Avec spa, hammam, sauna et douches sensorielles, il devrait ouvrir en février. Visite.

L'espace détente de la piscine Aquabaie va être intégralement rénové et passe de 78 m<sup>2</sup> à 120 m<sup>2</sup>. Il se trouve au premier étage et sera accessible depuis le grand bassin par la coursive.

L'entrée se fera par l'espace tisanderie où des tisanes et infusions pourront être savourées. À gauche, une rampe d'aspersion, des douches et des toilettes; à droite, l'espace détente avec spa, sauna, hammam...

Le spa, chauffé entre 33 et 35 °C, permettra de masser les corps en douceur. Le sauna, qui compte une dizaine

de places, diffusera une chaleur sèche comprise entre 70 et 100 °C pour une relaxation intense. Le hammam (6 places), aux mosaïques élégantes et au plafond étoilé, enveloppera dans une vapeur chaude et humide (40-50 °C).

L'espace détente comprendra également une fontaine à glace pour se rafraîchir et deux douches sensorielles combinant jeux de pression de l'eau, de lumières et de sons. Il sera même possible de choisir un thème (ambiance tropicale, par exemple).

L'accès à l'espace détente sera payant : 14 € avec accès aux bassins. Le coût des travaux s'élève à 709 910 € HT. « Cette nouvelle offre bien-être de qualité supérieure a été pensée pour séduire à la fois nos habitués et une nouvelle clientèle en quête de détente et de sérénité », assure Emmanuel Vignette, responsable des piscines de Saint-Brieuc. ■



Les installations de l'espace détente d'Aquabaie ressembleront à ces modèles.

© Blue Lagoon spas.

## TRAIL GLAZIG

LES 1<sup>ER</sup> ET 2 FÉVRIER, PLOURHAN

## Un 42 km fait son entrée !

Le Trail Glazig va, encore une fois, rassembler quelque 5 000 coureurs, amateurs de beaux paysages et de sensations, les 1<sup>er</sup> et 2 février, à Plourhan. Un nouveau trail s'ajoute aux 6 traditionnels : le 42 km ! « On nous réclamait une course intermédiaire entre le 25 et le 54 km, explique Alain Carpier, président de Plourhan Sport Aventure, association organisatrice. On a donc créé un 42 km qui aura lieu le dimanche. Le 25 km a donc été déplacé au samedi. » Et désormais, il

n'y a plus que deux défis (combinaison de deux courses) : le 61 et le 73 km.

Cette année, l'essentiel des parcours se dirige vers Trémélor et les coureurs vont même traverser le zoo de Trégomeur !

Pour encourager les participants, le samedi, plusieurs spots : la plage des Godelins, à Binic-Étables-sur-Mer, le Pôle nautique et le port de Binic. Le dimanche : Saint-Marc, à Tréveneuc,



la place du Casino et le Pôle nautique, à Saint-Quay-Portrieux, la plage des Godelins et le centre de Binic-Étables-sur-Mer. ■

**ALEXA BRUNET**

## « On crée un petit moment de folie »

Pour Photo Festival, qui aura lieu du 31 mars au 31 août, Alexa Brunet traite du recyclage et du réemploi et utilise sa méthode dite de "photographies chorales". Elle fait poser les gens dans leur cadre de vie, de travail... « C'est très mis en scène, explique-t-elle. On crée un petit moment de folie, de jubilation collective car on fait des choses qu'on n'ose pas habituellement. »

Chez Emmaüs, à Saint-Brieuc, la prise de vue a, par exemple, duré une heure, mais a nécessité deux heures de préparation. Spécialement pour la photo, les personnes de l'équipe ont enfilé des tenues colorées trouvées dans les rayons. Alexa les a fait grimper sur des meubles et manipuler des objets insolites. Les poses sont travaillées, presque chorégraphiées. Il faut dire qu'une dizaine de personnes doit "tenir" dans la photo !

Cette méthode s'est imposée naturellement dans le travail de la photographe. « J'ai d'abord réalisé des portraits scénarisés sur des auto-constructeurs, des personnes qui construisent elles-mêmes leurs habitations. Un travail qui m'a fait connaître auprès d'un collectif d'architectes qui



Chez Emmaüs, à Saint-Brieuc, Alexa Brunet a fait poser les personnes de l'équipe.



© Joël Bellec

m'a demandé de photographier 10 tiers-lieux afin de présenter son travail à la biennale de Venise. L'idée était de montrer un lieu et plein de personnes et d'objets dans une même photo. »

Si ses photos chorales ne sont pas journalistiques, elles restent documentaires. « Je transcende la réalité, je ne la transforme pas ! » Au Comp-

toir du réemploi (Saint-Brieuc), « on va garder l'idée de comptoir et de tri » ; les personnes photographiées travaillent bien dans ce lieu ; les objets ont bien été déposés pour réutilisation. Mais la lumière, les postures, les expressions, les tenues... ajoutent un peu d'humour, d'absurde et de poésie à la réalité. ■

**CLIN D'ŒIL DU 18 JANVIER AU 2 FÉVRIER, SAINT-BRIEUC**

## Des centaines de photos à découvrir

La 7<sup>e</sup> édition de Clin d'œil, biennale de la photographie, va se dérouler du 18 janvier au 2 février, dans la grande salle de Robien, à Saint-Brieuc. De nombreuses expositions sont au programme. Il y aura celles des deux photographes d'honneur : Stéphane Mahé, qui avec "Mood" mène une recherche photographique intime et picturale, et Mélusine Farille, qui présentera "(Des)illusions", une expo de photos juxtaposées. Henri Clément,

lui, fera découvrir ses photographies lenticulaires, c'est-à-dire en relief.

Les 15 séries lauréates du salon national d'auteurs 2024 seront également exposées, ainsi que le travail des clubs photo de l'Agglo, de l'école des Beaux-Arts ou encore de François Bourceau sur la pension de famille d'Adaléa.

La Biennale, ce sont aussi des rencontres avec les photographes, une initiation au portrait avec Pierre

Le Cabec, une conférence sur Louise Lawler, une séance audiovisuelle et la remise du prix Jean-Paul Cudelou, créateur du club Objectif image Saint-Brieuc. ■

**Grande salle de Robien, à Saint-Brieuc.**  
**Du lundi au vendredi, de 13h à 18h30,**  
**et les samedi et dimanche, de 10h à 18h30.**  
**Entrée libre et gratuite.**

**Plus d'infos**  
 objectif-image.fr

JEANNE PATUREL

## Elle capte « l'infime qui touche tout le monde »

Jeanne Paturel est une des locales de la sélection du Photo Festival. Éventuellement avec lequel elle a un rapport particulier puisque c'est un peu grâce à lui qu'elle est devenue photographe. « J'ai emmené les élèves de ma classe à l'édition 2019 et les photos de Vianney Le Caer, aux Rosaires, ont été un vrai déclic, raconte l'ancienne maîtresse. J'ai cessé de croire qu'il fallait vivre à Paris, voyager à l'étranger pour devenir photographe ! » Elle quitte alors son métier d'institutrice pour se consacrer à sa passion, la photo. Et, « comme une boucle bouclée », c'est à son tour, cette année, d'exposer durant le festival (du 31 mars au 31 août).

Pour le Photo Festival, Jeanne Paturel s'est lancée à la recherche d'initiatives novatrices permettant de faire se côtoyer des générations différentes. Elle s'est rendue à Rennes, à l'Ehpad Les Roseraies où une micro-crèche est ouverte. « Tous les jours, les enfants et les résidents partagent un moment : un goûter, des jeux, une histoire... » Elle a aussi été dans une maison intergénérationnelle au cœur de Saint-Étienne. « Dans cette magnifique demeure, quatre logements sont réservés à des personnes âgées et trois à de jeunes actifs. Elle est gérée par une gouvernante et sa fille qui vivent sur place... » Et

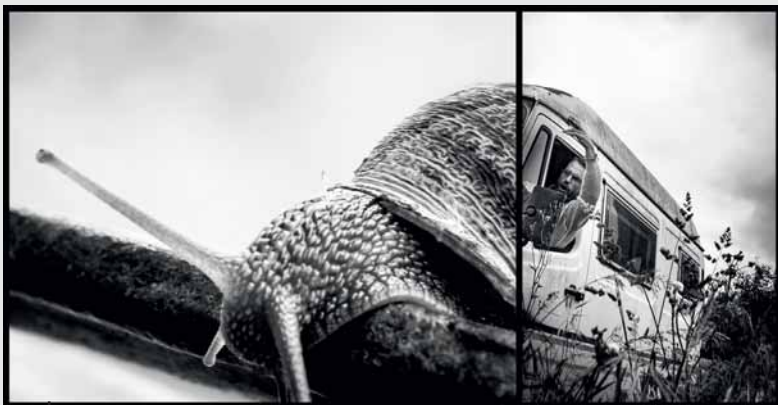


© Joël Bellec

début novembre, elle a découvert, à Marseille, Les Jardins d'Haïti, une "maison à vivre" où coexistent un Ehpad, une micro-crèche, un espace de coworking, des logements étudiants, une salle de concert...

« Les liens entre les enfants, les ados et les personnes âgées m'intéressent, raconte Jeanne Paturel. Ce sont des âges où tout change. Je perçois une tristesse et une solitude difficiles à apprivoiser chez les personnes âgées. Or, grâce à certaines innovations, elles peuvent côtoyer la jeunesse et réveiller leur part de jeunesse. »

Comme à son habitude, Jeanne Paturel tend à capter « le petit univers, l'infime, l'intime qui touche tout le monde. Un regard, un geste qui peuvent définir un âge, une personne ou l'humanité en entier. » ■



© Farille Mélusine

Mélusine Farille réalise des juxtapositions de photos.

## LA BRIQUETERIE

### DES STAGES ET ATELIERS

Pendant les vacances d'hiver, du 8 au 23 février, le musée de La Briqueterie propose des ateliers et des stages.

#### Atelier adulte/famille

Les 8, 12, 15, 19 et 22 février, de 10 h à 12 h.  
Tarifs : 16 € la première personne, 9 €, la deuxième, 7 €, les suivantes (cuisson comprise). À partir de 3 ans.

#### Atelier adulte

Les 8, 15 et 22 février, de 14 h 30 à 16 h 30.  
Tarif : 16 €.

#### Atelier enfant

Les 12, 19 et 21 février, de 14 h à 16 h.  
Tarif : 11 € (cuisson comprise).  
À partir de 6 ans.

#### Stage contenant petit-déjeuner

Le 13 février, de 10 h à 17 h.  
Réalisation d'un ensemble pour thé, tisane ou café, composé de trois éléments : coupelle, tasse et bol. Recherche et travail graphique à l'engobe, motifs, dessins, aplats ou sgraffito.  
Tarif : 46 € (dont émaillage).



#### Stage "À la façon du Crai Underhill"

Le 18 février, de 10 h à 17 h.  
Ce stage intitulé "À la façon du céramiste anglais Craig Underhill" permettra d'explorer les techniques de décor, marquage, texture, afin de former un paysage en couleur sur les parois d'un récipient monté à la plaque.  
Tarif : 46 € (dont émaillage).



#### Stage "En terre et verre"

Le 21 février, de 10 h à 12 h.  
Réalisation d'un contenant, vide-poche ou coupelle, en associant argile et verre pour créer une pièce contrastée et lumineuse.  
Tarif : 23 €.



#### Plus d'infos

Réservation pour les ateliers  
02 96 63 36 66  
briqueterie@sbaa.fr

## MÉDIATHÈQUES DE LA BAIE

# Un service pour faciliter l'accès à l'offre des bibliothèques

Après une période de test concluante, la navette va circuler sur l'ensemble du réseau des Médiathèques de la Baie, à compter du 13 janvier 2025.

Ce nouveau service permet aux titulaires d'une carte d'abonné d'accéder plus facilement aux 700 000 documents des 32 médiathèques du territoire.

## Réservez, empruntez, rendez où vous voulez

Muni de votre carte unique, vous pouvez réserver 10 documents<sup>(1)</sup> dont 2 nouveautés :

- À l'accueil de la médiathèque de votre choix (exemple : celle proche de votre domicile) ;
  - Sur le site [mediathequesdelabaie.fr](http://mediathequesdelabaie.fr) ;
  - Via l'application mobile Ma Bibli ;
- et les faire venir dans une autre médiathèque (exemple : celle à proximité de votre lieu de travail).

Vous recevez un email ou une notification lorsque le livre, CD, DVD, magazine ou livre audio est dis-

ponible et disposez de 15 jours pour venir le retirer. Vous pouvez également rendre les documents empruntés dans n'importe quelle médiathèque.

## Un service vertueux

Pensée au regard des enjeux de transition écologique, la navette permet :

- De limiter les déplacements des abonnés. Dorénavant c'est le document qui vient à eux !
- De solliciter, via un marché public, un prestataire de transport (La Poste) attentif à la réduction de l'impact carbone des tournées.
- De mutualiser le service avec la navette mensuelle de la Bibliothèque des Côtes d'Armor.



Ce service est soutenu par le Conseil départemental (au titre du Pacte de développement culturel de territoire 2023-2026 conclu avec l'Agglomération) et par l'État (au titre du Contrat Territoire Lecture 2025-2028). ■

(1) sauf les jeux de société, les partitions de musique, les vinyles, les documents anciens et les liseuses qui ne circulent pas avec la navette.

**Plus d'infos**  
[mediathequesdelabaie.fr](http://mediathequesdelabaie.fr)

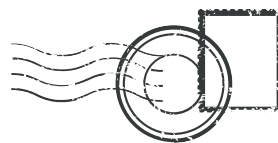
## NOUVEAU

## Le guide Entrez libres 2025



Dans cette toute nouvelle édition, plus lisible, retrouvez les informations essentielles des 32 médiathèques du réseau : inscriptions, emprunts, réservations, documents, services et activités proposés. ■

La version imprimée est à disposition dans toutes les médiathèques et aussi en téléchargement ici :



## CARTES POSTALES ITINÉRANTES

On la croyait désuète et d'un autre temps. À l'occasion du nouveau service de navette entre les médiathèques du réseau, c'est le grand retour de la carte postale ! Au moment de récupérer votre réservation, peut-être trouverez-vous glissée à l'intérieur d'un document une carte postale avec un message manuscrit de la part d'un bibliothécaire ou tout comme vous, d'un usager d'une médiathèque à l'autre bout de l'agglomération. À l'image d'une bouteille à la mer, les cartes postales circuleront par le plus grand des hasards, d'une médiathèque à l'autre, au gré de vos réservations et des retours des documents.

**Vous avez reçu une carte postale et vous souhaitez en envoyer une aussi ? C'est facile : retrouvez-les à l'accueil des médiathèques !**

MAISON DE LA BAIE

DU 9 FÉVRIER AU 25 MAI, HILLION

# COUP DE PROJECTEUR SUR LES PAPILLONS

Ils sont les protagonistes principaux des deux nouvelles expositions de la Maison de la Baie.

**Manip'papillon** - Comme son nom le laisse deviner, cette exposition, créée par la Maison de la Forêt de Montargis, traite des papillons. Elle sera installée dans le musée de la Maison de la Baie, du 9 février au 11 mai. Des jeux divers et variés, des images, des panneaux didactiques et scientifiques permettent d'apprendre à observer et à connaître les lépidoptères pour mieux les préserver. Grâce à une dizaine d'objets à manipuler, petits et grands se transforment en entomologistes amateurs et découvrent l'incroyable diversité des papillons vivant sur notre territoire : machaon, mégère, paon du jour...

**Des couleurs dans le noir, un spectacle fascinant dans votre jardin** - Ni ternes, ni insignifiants. Ni destinés à tourner sans but autour d'un lampadaire ou à finir encastés contre un pare-brise. Les papillons de nuit sont un peuple extraordinaire, riche de formes surprenantes et de couleurs rares. De quelques millimètres à plus large qu'une main, c'est le plus souvent de nuit qu'ils dansent à la recherche de l'âme sœur. Et surtout, ces elfes peuplent nos rues et nos jardins, bien plus nombreux que ce que l'on imagine. Une exposition créée par la Maison de la Baie avec les photos de Dominique Halleux à découvrir dans le parc de la Maison de la Baie, du 9 février au 25 mai. ■



© Dominique Halleux

Maison de la Baie, site de l'Étoile, à Hillion.

**Tarif entrée au musée :** de 2,5 à 5€, gratuit pour les moins de 6 ans.

**Ouvert de janvier à mai**, les mercredis et dimanches, de 14h à 16h. Ouvert pendant les vacances scolaires (zones A, B et C), du lundi au vendredi et le dimanche, de 14h à 18h.

**Fermée les jours fériés.**

## Plus d'infos

02 96 32 27 98

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

## Sortez dans la baie !

L'hiver est la période idéale pour partir à la découverte des oiseaux migrateurs. La Maison de la Baie devient votre guide le temps de sorties nature.



© Emmanuel Berthier

**Sur la route des migrateurs, sorties découverte des oiseaux de la baie**, les 12 et 26 janvier, les 14, 16 et 21 février, les 2, 7 et 16 mars, à 10h (sauf le 16 février, à 10h30).  
**Balade entre Terre et Mer**, le 18 février, à 10h.  
**Les grandes richesses de la Réserve naturelle**, le 10 février, à 14h, et le 26 février, à 10h.  
**Panoramas sur la baie**, le 12 février, à 13h30.  
**Les animaux des rochers**, le 28 février, à 13h.  
**Tra-Hillion : une balade au-delà des bouchots**, le 30 mars, à 13h30.

## Renseignement et réservation

02 96 32 27 98

ATHLÉTISME INDOOR

LES 10 ET 11 JANVIER &gt; SAINT-BRIEUC

# « FAIRE DE CE MEETING, UNE FÊTE ! »

**Les 10 et 11 janvier, la Halle Maryvonne Dupureur va accueillir le premier meeting d'athlétisme indoor à label national de Bretagne. Des athlètes qui ont participé aux JO sont attendus !**

« La Bretagne compte de nouvelles et belles salles d'athlétisme à Rennes, Guilers et Saint-Brieuc, mais elle n'avait pas encore, contrairement à d'autres régions, de meeting indoor à label national », explique Daï Dam, responsable sportif évènementiel à la Ligue de Bretagne d'athlétisme. Le tout premier se déroulera à Saint-Brieuc, dans la Halle Maryvonne Dupureur, les 10 et 11 janvier! « Cet espace, grâce à ses infrastructures de pointe et le soutien des collectivités<sup>(1)</sup>, est parfaitement adapté pour accueillir une compétition de grande envergure », assure l'organisateur.

L'évènement va démarrer par une journée consacrée aux élèves des écoles de Saint-Brieuc, mais aussi de toute l'agglo. Ils pourront participer à des ateliers pour découvrir les différentes disciplines de l'athlétisme, pour apprendre à bien manger ou encore pour tester leur culture générale sur le sport. « Ils auront la chance de rencontrer des athlètes internationaux bretons et des légendes de l'athlé comme la spécialiste du sprint Muriel Hurtis », assure Daï Dam.

Le samedi, place au meeting! Et Bretagne oblige, il mettra à l'honneur les disciplines de

demi-fond. Il commencera à 19h30 par une cérémonie d'ouverture avec un show de lumières, de sons et... de breakdance en collaboration avec l'association UnVsti. « Dany Dann, le champion olympique de breakdance, médaille d'argent aux JO 2024, sera de la partie. »

Plusieurs épreuves masculines et féminines avec des athlètes de niveau national et international se succéderont: 3000 m, 2000 m, 1500 m, 1000 m, 800 m, 400 m, 200 m, 60 m haies et 60 m. « L'idée est que le meeting se déroule comme un spectacle, explique Daï Dam. Il y aura des speakers, une présentation des athlètes avant chaque épreuve, de la musique... » De grandes surprises sont également annoncées.

Le samedi après-midi (de 14h à 19h), avant ce moment phare, un pré-meeting avec de nombreuses épreuves va permettre aux athlètes bretons et hors ligue de participer à cette fête. Au programme notamment, le championnat de Bretagne de 3000 m homme et femme. « De nombreuses têtes d'affiche bretonnes et nationales seront présentes », annonce Daï Dam. ■



**Meeting national d'athlétisme indoor, les 10 et 11 janvier, à la Halle Maryvonne Dupureur, 67, rue Théodule Ribot, à Saint-Brieuc. Entrée gratuite.**

(1) Région, Département, Agglomération et Ville de Saint-Brieuc.

© Joël Bellec.



**Cet espace est parfaitement adapté pour accueillir une compétition de grande envergure.**





# LES NUMÉROS & ADRESSES UTILES

## SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

5, rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie,  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 77 20 00**

accueil@sbaa.fr

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## PÔLE DE PROXIMITÉ DE QUINTIN

La Ville Neuve,  
22800 Saint-Brandan

**02 96 79 62 51**

polequintin@sbaa.fr

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

## PÔLE DE PROXIMITÉ DE PLÆUC-L'HERMITAGE

11 A, rue de l'Église,  
22150 Plæuc-L'Hermitage

**02 96 42 17 70**

poleploeuclhermitage@sbaa.fr

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

## PÔLE DE PROXIMITÉ DE BINIC-ÉTABLES-SUR-MER

10, boulevard Legris,  
22680 Binic-Étables-sur-Mer

**02 96 73 74 52**

accueil@sbaa.fr

Ouvert lundi et mardi

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

## ÉCONOMIE, ENTREPRISES

**02 96 77 20 40**

## ESPACE INITIATIVES EMPLOI

47, rue du Docteur Rahuel,  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 77 33 00**

initiatives-emploi@sbaa.fr

Ouvert du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

## RELAIS PETITE ENFANCE

**02 96 77 60 50**

## TUB - Point TUB

5, rue du Combat des Trente,  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 01 08 08**

allotub@tub.bzh www.tub.bzh

## MAISON DU VÉLO

Place François Mitterrand,  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 61 73 15**

roulibre@baiedesaintbrieuc.com

## COLLECTE DES DÉCHETS, TRI, DÉCHÈTERIES

**02 96 77 30 99**

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### Centre technique de l'eau

1, rue de Sercq, ZAC des Plaines  
Villes, 22000 Saint-Brieuc

**02 96 68 23 50**

eau@sbaa.fr

lundi, mardi, mercredi et vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;  
jeudi, de 8h30 à 12h.

## ESPACE INFO HABITAT, RÉNOVATION

5, rue du 71<sup>e</sup> RI,  
22000 Saint-Brieuc,

**02 96 77 30 70**

infohabitat@sbaa.fr

Lundi, mercredi, jeudi,  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,  
vendredi, de 9h à 12h.

## CIAS

### Antenne Centre

13, rue Pierre Mendès-France,  
à Trégueux

**02 96 58 57 00**

### Antenne Sud

La Ville Neuve, à Saint-Brandan

**02 96 58 57 02**

### Antenne Littoral

22, rue Pasteur,  
à Binic-Étables-sur-Mer

**02 96 58 57 04**

## SERVICE ACCUEIL GENS DU VOYAGE

**02 96 77 60 26**

## HALLE MARYVONNE DUPUREUR

67, rue Théodule Ribot,  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 68 23 54**

halle.athletisme.dupureur@

sbaa.fr



## LES PISCINES

### Aquabaie

Espace Brézillet,  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 756 756**

### Aquaval

17, rue de Gernugan,  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 77 44 00**

### Hélène Boucher

67, rue Théodule Ribot,  
22000 Saint-Brieuc

### Goëlys

Rue Pierre de Coubertin,  
22520 Binic-Étables-sur-Mer

**02 96 69 20 10**

### Ophéa

Rue de la Fosse Malard,  
22800 Quintin

**02 96 58 19 40**

## LA PATINOIRE

24 rue du Pont Léon,  
22360 Langueux

**02 96 33 03 08**

## L'HIPPODROME

BP 33 - 22120 Yffiniac

## LE GOLF DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC

Avenue des Ajoncs d'Or  
22410 Lantic

**02 96 71 90 74**

## PÔLE NAUTIQUE SUD-GOËLO

Quai Robert Richet,  
22410 Saint-Quay-Portrieux

**02 96 70 54 65**

## LA BRIQUETERIE

Parc de Boutdeville,  
22360 Langueux-les-Grèves,

**02 96 63 36 66**

## LA MAISON DE LA BAIE

Site de l'Étoile,  
22120 Hillion,

**02 96 32 27 98**

## OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC

2 quater, rue des  
Lycéens Martyrs  
22000 Saint-Brieuc

**02 96 33 32 50**

saintbrieuc-armor-agglo.bzh



## GROUPES DE LA MAJORITÉ



© Emmanuelle Rodrigue

**Joël  
LE BORGNE,**  
pour le groupe  
des élus socialistes,  
écologistes  
et divers gauche

## Marquer nos ambitions

Depuis plusieurs mois, le contexte politique national est marqué par de nombreuses incertitudes. Tout d'abord une période estivale 2024 marquée par une reconfiguration parlementaire. Cette répartition des forces politiques de notre pays, si elle est conforme à l'expression démocratique n'a pour autant pas apporté une visibilité claire des politiques publiques qui sont menées.

Ensuite, sont venues les annonces budgétaires ou comment colmater un déficit du budget de l'État abyssal, creusé depuis des décennies. Parmi elles, celles de faire contribuer les collectivités locales, communes, communautés et agglomérations, départements, régions... en résumé restreindre l'action de proximité, celle qui accompagne les citoyens dans leur quotidien et tout au long de leur vie.

De nombreuses expressions d'indignations ont été portées par les élus et leurs représentants. Des fortes inquiétudes se sont manifestées sur la capacité à tenir les engagements des associations, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, de celles et ceux qui accompagnent les plus fragiles. En d'autres termes, les décisions nationales de coupes budgétaires ont pris la place des ambitions et orientations politiques, pourtant essentielles à la cohésion nationale.

Dans ce contexte, l'Agglomération a très vite décidé de réagir. De réagir en responsabilité en anticipant des annonces budgétaires fortement impactantes pour la collectivité et de réagir en porteur d'espoirs, en conservant des ambitions locales fortes pour les citoyens, les partenaires associatifs et les acteurs économiques.

Les enjeux sont de taille. Maintenir notre investissement, considérable pour le dynamisme de l'économie locale, soutenir la croissance en veillant aux enjeux des transitions écologiques et de la lutte contre la fracture sociale. Bien sûr aussi, préserver les services publics locaux et ses agents au quotidien mobilisés et présents sur notre

territoire. Ces enjeux, nous allons les relever car notre Agglomération reste agile, ambitieuse et porteuse d'espoirs.

Dans le domaine de l'habitat par exemple. Aux côtés de nos partenaires, et en particulier Terres d'Armor Habitat, l'Agglomération reste engagée pour booster la réalisation de nouveaux logements. La demande des familles est très forte et le plan local de l'habitat (PLH) que nous portons collectivement pourra y répondre. Aussi, des actions précises et concrètes en faveur de l'amélioration énergétique et la sortie de la précarité sont lancées. Plus largement d'accompagner les plus fragiles reste une priorité. Le budget alloué en faveur du centre intercommunal d'action social (CIAS) a été renouvelé. Notre implication sur les mobilités du quotidien est inchangée. Enfin, nous porterons les préoccupations des associations.

S'agissant des investissements, les élus du groupe socialiste, écologiste et divers gauche seront force de propositions, dans un contexte de dialogue partagé établi par le Président. Il en va de l'intérêt des citoyens, du maintien de la qualité de vie sur notre agglomération et de son attractivité.

Aux coupes et débats budgétaires, nous répondons par des engagements politiques. Aux désengagements lancés par l'État, nous affirmons nos politiques de solidarités. À l'instabilité des comptes nationaux publics, nous continuons de gérer en responsabilité. Et à la vision à court terme imposée par le Gouvernement, nous voulons inscrire durablement les politiques publiques de proximité de Saint-Brieuc Armor agglomération. ■



© Emmanuelle Rodrigue

**Patricia  
BRIAND-FALLER**  
pour le groupe  
des élu.e.s EELV  
Gauche citoyenne  
UDB

## Faire de la solidarité une priorité

Saint-Brieuc Armor Agglomération porte la compétence de l'action sociale d'intérêt communautaire à travers le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) qui intervient sur les 32 communes avec des services publics de proximité, d'aide, de soutien et d'accompagnement à domicile.

L'action sociale à destination des personnes fragiles, âgées et/ou handicapées, ainsi que leurs familles, ne peut que rassembler. Elle n'a pas de frontière entre ruralité, urbanité ou zone touristique, elle concerne avant tout des histoires de vies, ainsi que les professionnels qui accompagnent ces parcours. Soutenue par l'Agglomération, cette mission bénéficie d'une politique engagée, tant pour les habitants que pour l'amélioration des conditions de travail du personnel. Chaque année, l'Agglomération soutient financièrement le CIAS.

Dès 2025, le CIAS va faire face à deux défis : la réforme des services autonomie à domicile et le projet de loi de finances.

Cette réforme vise à coordonner l'aide et les soins à domicile pour offrir des réponses plus adaptées aux besoins et attentes des personnes, tout en améliorant l'attractivité des métiers et la montée en compétences des professionnels. Nous ne pouvons y voir que de belles perspectives pour le CIAS.

En revanche, le projet de loi de finances 2025 va ruiner les espoirs d'amélioration de la situation en contraignant les collectivités à des restructurations budgétaires conséquentes. À l'heure où l'État projette des coupes drastiques, il est important que nous affirmons notre soutien aux services publics comme le CIAS. L'action sociale ne peut être bradée, malgré la compétence dite optionnelle, l'aide humaine est bien essentielle et à destination de tous. ■

GROUPES DE LA MINORITÉ



**Rémy MOULIN**  
pour le groupe  
des élu.e.s  
communistes  
et apparenté.e.s



**Corentin POILBOUT**  
pour le groupe  
des élus Équilibres  
& Territoires

## « Nouvelle coupe budgétaire : impacts sur les plus fragiles »

Les dernières annonces du gouvernement sur les réductions budgétaires aux collectivités ont engendré un mauvais signal qui aurait pu être lourd de conséquences. Dans un contexte économique déjà tendu, cette politique de réduction des dotations financières, si elle est poursuivie et effective, pénalisera les régions, les départements, les communes et les communautés d'agglomération, comme celle de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

Les collectivités sont aujourd'hui des acteurs essentiels du quotidien : elles assurent les services publics locaux, de l'éducation à la solidarité, en passant par la santé, les transports ou l'habitat. Ce sont elles qui portent les politiques sociales et qui soutiennent les plus vulnérables. Les baisses drastiques des dotations de l'État, décidées dans le cadre de la réduction du déficit public, réduisent leur capacité d'investissement et leur marge de manœuvre pour répondre aux besoins croissants des habitants, notamment en matière de besoins sociaux.

Les premières victimes de cette politique sont donc les plus fragiles. Dans les quartiers populaires, les zones rurales et les territoires en crise, ce sont des services au public qui risquent de disparaître, laissant derrière eux des populations déjà vulnérables face à la précarité, ce qui ne fera que renforcer un sentiment d'abandon. Moins de moyens pour le logement social, moins de soutien aux associations locales, moins de transports publics accessibles : autant de services vitaux qui s'amenuisent.

Restons vigilants face à ce recul et aux décisions à venir, notre groupe appelle à une véritable révision de la politique de financement des collectivités. Il est impératif de soutenir les acteurs locaux pour garantir un service public de qualité pour toutes et tous, et de ne pas laisser les plus démunis payer le prix des erreurs de cette politique nationale déléguée. ■

## Un recentrage nécessaire pour 2025

À l'heure où les contraintes budgétaires se durcissent, il est essentiel pour Saint-Brieuc Armor Agglomération de se recentrer sur ses missions prioritaires. La fusion des intercommunalités nous a permis de poser des bases solides. Mais aujourd'hui, pour franchir une nouvelle étape, notre Agglomération doit clairement répondre aux priorités de son périmètre de compétences : l'aménagement du territoire, les mobilités, le développement économique, la gestion de l'eau et des déchets. Son rôle n'est pas d'être une supra-municipalité omnipotente, mais de coordonner et d'optimiser des services répondant aux besoins communs de nos 32 communes.

À force de superposer des rôles et des initiatives, l'Agglomération risque de brouiller sa mission première. L'enchevêtrement des responsabilités nourrit une ambiguïté qui, au lieu d'être source d'élan collectif, finit par entraîner inertie et confusion. Recentrons-nous pour que chaque action de l'Agglomération soit lisible et efficace.



**Joël BATARD**  
pour le groupe  
des élus  
Terres & Mer

La question du golf est un bon exemple. Cette compétence n'est pas du ressort de l'Agglomération. Après des débats intenses, une délégation de service public est en cours. Faut-il aller plus loin et confier sa gestion au secteur privé ? L'argent public pourrait alors être réinvesti dans des projets économiques et sociaux plus en phase avec notre territoire.

L'Agglomération doit aussi répondre aux incohérences et insuffisances qui freinent sa marge de manœuvre. Sur la compétence musique, par exemple, les disparités sont flagrantes : Ploufragan bénéficie de 1200 € de subventions, tandis que la Villa Carmélie, à Saint-Brieuc, perçoit 3000 €, et d'autres communes, comme Saint-Quay-Portrieux ou Plaintel, ne reçoivent rien. Est-ce à l'Agglomération de porter cette politique culturelle ou aux communes elles-mêmes ? Harmoniser les pratiques, sans effacer les spécificités locales, est une priorité pour éviter que ces disparités ne créent des tensions et des incohérences.

Que 2025 soit une année de projets partagés, de réussite et de bonheur pour tous. ■

## Une gestion rigoureuse est nécessaire face à la dette publique de l'État

Saint-Brieuc Armor Agglomération se trouve face à un enjeu majeur : contribuer au redressement des finances publiques.

Le vote du budget, prévu comme chaque année en décembre, a été décalé à avril pour laisser le temps aux élus de mener une réflexion commune au sein d'un groupe de travail, composé de toutes les sensibilités politiques. L'objectif est de procéder à des choix pour ajuster nos dépenses tout en garantissant la qualité de nos services publics. Ce travail sera l'occasion de redéfinir certaines priorités, en prenant comme première grille de lecture la nature des compétences assumées par l'Agglomération (obligatoires, supplémentaires et facultatives).

Nous devons aussi revoir nos leviers fiscaux et mettre en place des outils permettant une meilleure maîtrise de nos satellites et de nos tarifs. Ces réformes sont indispensables pour ajuster notre fonctionnement à la réalité budgétaire actuelle.

Au-delà, il est crucial d'alerter sur un point fondamental : l'exercice auquel nous sommes confrontés est en réalité le début d'une nouvelle manière de se responsabiliser. Le virage qui nous est imposé va perdurer, le temps du redressement des finances publiques nationales.

Le constat est le suivant : choisir ce sera renoncer. ■



## GRÉGORY MÉTAYER

### Engagé pour protéger le métier de pêcheur

**Marin pêcheur depuis l'âge de 16 ans, président du Comité départemental des pêches et des élevages marins, Grégory Métayer nous parle de son métier avec passion et de ses engagements pour assurer un avenir aux métiers de la pêche en Côtes d'Armor.**

**P**our Grégory Métayer, choisir de devenir pêcheur répondait avant tout à un besoin d'être en contact avec la nature. « Cela remonte à mon enfance lorsque dès l'âge de 5-6 ans, j'allais pêcher avec mon parrain. On descendait la pointe du Roselier à la corde et on allait poser les filets. Chaque semaine, j'attendais la fin de l'école pour aller pêcher avec lui. On dormait dans sa cabane en bois et on allait vendre le poisson en faisant le tour du quartier. Pour un gosse, c'est formidable ! C'est ce sentiment de liberté que j'ai voulu garder en devenant marin pêcheur. » Une liberté somme toute relative car le métier est de plus en plus soumis aux réglementations. « À 16 ans, je voulais travailler et être mon propre patron. Je n'avais aucune conscience de ce que cela représente en termes de responsabilités et de charges administratives », souligne Grégory. En effet, même si les règles en matière de sécurité et de protection sociale

évoluent nécessairement, les pêcheurs font face à de nombreuses contraintes administratives et réglementaires qui compliquent la gestion quotidienne. Ces obligations, souvent complexes, visent à préserver les ressources marines, mais représentent une charge pour les petites entreprises, pèsent sur les recrutements et freinent les vocations. C'est là que le rôle du Comité des pêches prend tout son sens. Alors qu'il était « plutôt anti-comité », Grégory Métayer a souhaité défendre ses idées et obtenir un droit de vote. Il s'engage alors en 2012 auprès du Comité départemental des pêches et des élevages marins des Côtes-d'Armor et s'intéresse plus particulièrement à la réglementation. Alain Coudray, alors président, lui propose de s'investir encore davantage en devenant vice-président. Puis Grégory est élu président en mai 2022. « Le comité a un rôle de régulateur des ressources ce qui, par exemple, nous permet aujourd'hui

d'avoir un gisement de coquilles Saint-Jacques abondant et de qualité. » Il a aussi un rôle d'accompagnement des pêcheurs : risques professionnels, obligations sanitaires, autorisations administratives et informations sur les zones de pêches... Enfin, le Comité des pêches est aussi un interlocuteur de l'État. Un dialogue jugé « difficile car les administrations répondent à des injonctions nationales souvent éloignées de la réalité du métier. Et inversement, nos messages arrivent rarement jusqu'à Bruxelles... » Une histoire de passion et de conviction. Une histoire familiale aussi. Depuis 3 ans, Virginie, son épouse, est aussi marin pêcheur et a "le droit de patronner" après s'être formée auprès de Cap Avenir. « Après 22 ans de travail en Ehpad, elle a aussi eu envie de cette proximité avec la mer. » ■